

le peuple

5 CENTS l'exemplaire

MONTMAGNY

hebdomadaire

publié

le jeudi

5¢

Série D. Vol. 1. No 37

Jeudi, 11 novembre 1965

**Célébration
du Jour
du Souvenir**

**Promesses
officielles
des brigades
scolaires**



**Deux morts
et un blessé
sur la route
2 à L'Islet**

**Les Libéraux
conservent
le comté
de
Montmagny-
L'Islet**



TOMBE LA NEIGE — Chaque année, lorsque la neige vient recouvrir notre coin de pays, on reste toujours quelque peu ébloui par cette opération de grand blanchissage. Notre photographe, Gilles Gagné, n'a pu résister devant tant de beauté. Lundi soir dernier, il a réussi ce magnifique cliché, qu'il tient à vous présenter.

Nicole Bernier remporte le prix de la Semaine des Loisirs à la Régionale Pascal-Taché

Récemment un concours de français fut organisé par le service d'éducation physique de la Régionale Pascal Taché en collaboration avec le Conseil des loisirs de Montmagny. C'était lors de la semaine des loisirs. Toutes les écoles secondaires furent invitées à y participer.

Le sujet de la composition portait sur le thème de la semaine à savoir "La famille et les loisirs". Près de soixante quinze copies primées sont parvenues aux locaux de la Régionale.

Les membres du jury composé de deux institutrices soient Mlle Janine Morin du Couvent Notre-Dame et M. Guy Landry de l'École Casault et de deux représentants des loisirs soient M. Aimé Ouellet et Jean-Claude Creteau, éducateurs physiques ont fait un choix de trois vainqueurs par degré. A une deuxième séance, ils ont déterminé les trois meilleures copies de l'ensemble des degrés.

Le conseil des loisirs de Montmagny a remis \$50 qui furent répartis entre les 15 gagnants.

Le service d'éducation physique de la Régionale ainsi que le conseil des loisirs félicitent les vainqueurs. Ils remercient les membres du jury ainsi que toutes

les directions d'école qui ont collaboré.

LISTES DES GAGNANTS

8e Année
1er prix: \$5.00, Lise Allaire de St-François; 2e prix: \$3.00, Bruno Caron Externat Classique; 3e prix: \$2.00, Joanne Coulombe, Couvent Notre-Dame.

9e Année
1er prix: \$5.00, Marcelle Morin de St-François; 2e prix: \$3.00, Sonya Normand, Couvent St-Eugène; 3e prix: \$2.00, Nicole Fraser, Couvent St-Jean.

10e Année
1er prix: \$5.00, Rolande Nicole, Couvent Notre-Dame; 2e prix: \$3.00, Gisèle Caron, couvent Notre-Dame; 3e prix: \$2.00, Colette Robichaud, Couvent de St-Jean.

11e Année
1er prix: \$5.00, Nicole Bernier La Pocatière; 2e prix: \$3.00, Lorraine Thériault Couvent St-Jean; 3e prix: \$2.00, Lucille Pelletier La Pocatière.

Prix d'ensemble
1er prix: \$5.00, Nicole Bernier, 11e année, La Pocatière.

2e prix: \$3.00, Marcelle Morin, 9e année, St-François.

3e prix: \$2.00, Lise Allaire, 8e année, St-François.

Composition gagnante

EN VACANCES

Allons les enfants, pressons! En voiture! A ces appel répétés, une ribambelle de jeunes accourt. Dans la camionnette Ford, papa, maman, Jean, Pierre, et moi s'entassent avec plaisir. Nous partons.

Vers où? Rivière-Ouelle, dans un vieux chalet sur le bord du fleuve Saint-Laurent. Quelle belle arrivée! Les oiseaux s'étaient appropriés la corde à linge, l'herbe foisonnait, la mer rugissait. Papa, pour nous dégourdir un peu, dit: "Allons vite aider maman, nous pourrons ensuite visiter le bois." Dix jambes gambadent joyeusement vers le nouveau foyer. Avec précaution, papa met la clé dans la serrure et... silence: nous sommes ravis. Tout se fait comme par enchantement: les valises se vident de leur précieux contenu, les armoires se remplissent abondamment, les lits se font en un instant.

Une demi-heure plus tard, nous entourons un orme gigantesque et vigoureux. Papa, plume et cahier à la main, nous amène dans le bois. Fougères, champignons, érables, ormes et bouleaux, tout y passe; nous n'y comprenons plus rien: une vraie leçon de botanique! "Cinq heures et demie, crie Pierre le glouton: j'ai faim." Alors toute la famille rebrousse

chemin. "Nous soupions dehors, sous notre arbre géant, dit maman; la température s'y prête bien." Sitôt dit, sitôt fait... La table se dresse vite, tous s'assoient et mangent. A peine huit heures et nous tombons de sommeil, les yeux clignotant un peu, la langue ne tressaille plus. Voilà Pierre qui dort. Quelle belle journée nous avons passé en famille! Je crois même qu'on ne s'est pas disputé.

Le lendemain matin, vers six heures, les pieds courent dans la maison. Pierre, le grand intellectuel, s'esquive avec ses cahiers dans le bois; Jean, promeneur solitaire, écoute le doux ramage des coquilles; maman cueille des fleurs avec lesquelles elle formera un énorme bouquet; papa, lui, bouquine un peu. Moi, Je rêve, je me repose. Point de dîner; chacun avait apporté le sien.

Nager, canoter, marcher sont mes plaisirs de l'après-midi. Quel le richesse! Pierre, collectionneur, apporte d'innombrables variétés de feuilles avec des mots longs comme "abracadabrant". Quel savant! Jean, filet en main, mine radieuse, nous désigne les nombreuses sortes de coquilles ramassées sur le rivage. Quel chercheur! Papa nous lit un long poème sur les "Misérables", toutes chantes vérités sur la vie. Moi,

je n'ai rien à dire, je suis heureuse, je vis, j'écoute les autres. Maman, toujours secrète, nous expédie dans nos chambres pour quelque raison mystérieuse.

Au souper, grand branle-bas familial: nous partons pêcher. Papa et son attirail guide nos pas incertains; avec une patience infinie, il appâte chaque ligne, et, lorsqu'ils y a prise de ces horribles petits poissons, il l'empoigne et hop! dans le panier! Quelle patience! Maman et moi, dédaigneuses, nous nous contentons d'admirer avec quelle dextérité papa accroche ses truites au bout de la ligne. Pierre et Jean, eux, se disputent le titre de "champions de la pêche".

Tous les jours se passent ainsi. Chacun apporte des découvertes intéressantes, fécondes et personnelles. Un mois déjà est passé et les vacances s'achèvent. Quels bonheurs, quelles joies nous ont procuré ces vacances familiales? Tant de richesses obtenues en un mois!... J'espère que tous ces trésors rejailliront en une belle fontaine d'amour pour les années suivantes.

Au retour, je me prends à méditer: "Que la vie familiale est belle quand on y apporte un peu de soi et que toutes les idées jaillissent dans un même élan de coeur, l'amour."

THEATRE TACHE

FESTIVAL D'HORREUR

NOV. 12-13-14-15-16-17-18 VEN. A JEU



AUSSI



COUPON D'ABONNEMENT

J'aimerais m'abonner au journal LE PEUPLE

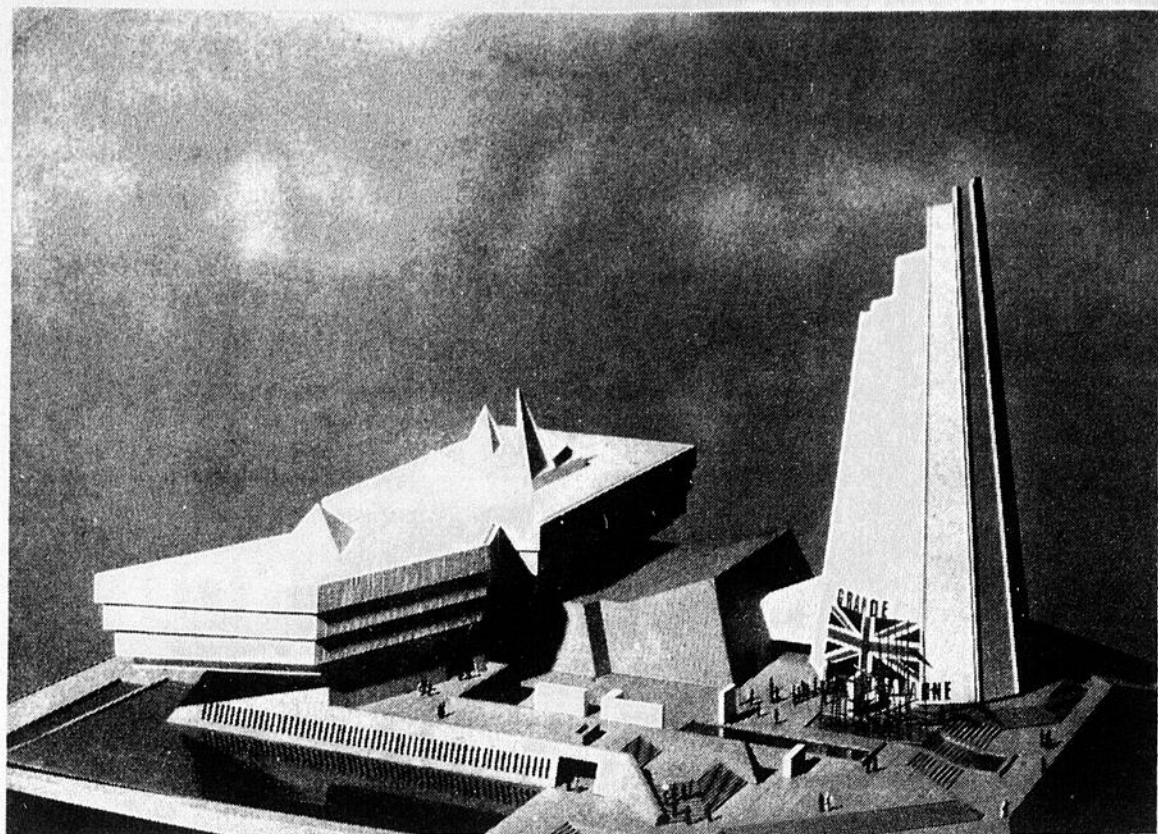
pour une période de

Ci-inclus en paiement de cet abonnement.

NOM

ADRESSE

Taux d'abonnement: Canada \$2.00 pour 1 an
E. Unis \$2.50 " " "



À L'EXPOSITION UNIVERSELLE

Maquette du pavillon britannique de l'Exposition internationale qui se tiendra à Montréal, d'avril à octobre 1967. Conçu par sir Basil Spence, il est composé d'un ensemble original de bâtiments étagés illustrant le développement, la force et les aspirations de la nation britannique. L'agencement intérieur du pavillon a été confié à cinq spécialistes

britanniques des plus qualifiés. La participation britannique à cette Exposition a été organisée par le Central Office of Information pour l'Office des relations avec le Commonwealth. Elle devait constituer l'un des principaux centres d'intérêt de cette manifestation où 60 pays ont déjà accepté d'être représentés.

Deux morts et un blessé sur la route 2 à L'Islet

Deux personnes ont perdu la vie et une troisième a été blessée dans une collision survenue à L'Islet lundi dernier, vers 2 h. 30 de l'après-midi.

Les victimes sont Mlle Marie-Andrée Chouinard, 17 ans et Jacques Lebel, 22 ans, de St-Jean Port Joli. Mlle Chouinard a été tuée sur le coup tandis que M. Lebel succombait à ses blessures, quelques heures après son admission à l'Hôtel-Dieu de Montmagny.

Quant à la blessée, Mlle Jocelyne Lebel, sœur de l'une des victimes, elle a également été transportée à l'hôpital de Montmagny. Son état est maintenant considéré comme satisfaisant.

Les victimes de cet accident prenaient place dans une petite voiture européenne de marque Epic qui roulait en direction de

Québec. A deux milles environ à l'ouest de L'Islet, sur la Route No 2, le conducteur aurait apparemment perdu le contrôle de son véhicule en s'engageant dans une courbe. La petite auto est alors entrée en collision avec un camion de Emond Transport Ltée de Sully, Témiscouata.

L'automobile serait une perte totale. Le camion pour sa part, a subi pour plus de \$900.00 de dommage.

Les agents de la Sûreté provinciale du poste de St-Jean Port-Joli ont fait les constatations d'usage.

Le coroner du district, le Dr J.N. Chassé a ouvert une enquête en marge de cette tragédie, mardi dernier. Toutefois la séance a été ajournée à une date ultérieure afin de pouvoir recevoir le témoignage de Mlle Lebel.

Mme P.-R. Caron élue présidente

Mardi soir, le 26 octobre 1965, avait lieu à l'École Beaubien, une très intéressante assemblée de Parents Maitres.

Près de 200 parents d'élèves et tout le personnel enseignant ont assisté à la première assemblée générale.

L'A.P.M. du Couvent Notre-Dame vous remercie chers parents de votre présence et par ce geste vous prouvez à vos enfants l'intérêt que vous portez à leur avenir.

Avant de poursuivre, il y a eu présentation par Mère Directrice, des titulaires de classe, pour faciliter le dialogue entre parents et maitres. Ensuite Sr Ste-Marguerite Marie ainsi que M. A. Guillemette ont répondu aux questions posées sur le nouveau bulletin au niveau secondaire.

Il ne faut pas mettre en oubli le travail merveilleux que le Père Ratté est venu nous exposer sur les loisirs de nos jeunes. A lui, ainsi qu'à son conseil dirigeant, grand succès.

Les élections préparées par u-

ne courte allocution du Dr Go-

beil donnent les résultats suivants: Présidente: Mme Paul-René Caron; Vice-président: M. Georges Roy; Secrétaire: Sr Ste-Marguerite Marie; Trésorier: M. Louis Gaulin.

Voici les représentants choisis pour les différentes classes de l'A.M.P. Pour la 8e année, M. Jacques Morin, Mme Ls-G. Normand et Mlle Claudette Casault. Pour la 9e année: Mme Edouard Morin, M. Louis Gaulin et Mlle Claudette Dominique. Pour la 10e année: Mme J. Paul Kirouac, Mme Paul R. Caron et Mme Georges Roy et Sr Ste-Charles-Eugène. Pour la 11e année: Mme Jules Paquet, Mme René Bertrand et Sr Ste-Colette de Jésus. Pour la 12e commerciale: Mme Maurice Walsh et Mme Philippe Caron ainsi que Sr Ste-Marie-Thérèse.

Sincère remerciement à Mme Emile Corneau, présidente sortant de charge pour le beau travail accompli durant son terme.

M. l'abbé, dans le mot de la fin,

constata que les parents sont éveillés au problème porté à leur attention et comme étant l'aumonier il souhaitait de voir l'association prendre de plus en plus d'envergure



FIER PAPA!

La Sun Life offre plusieurs plans modernes qui intéressent particulièrement le nouveau papa. Que vous ayez besoin d'assurance sur votre propre vie, d'un revenu familial advenant votre décès ou de fonds pour garantir l'instruction du nouveau-né, vous constaterez que la Sun Life a la réponse à votre problème. Communiquez avec nous sans délai.

René Adam

Trois-Saumons P.Q.
Tél.: 247-5624

SUN LIFE DU CANADA
COMPAGNIE
D'ASSURANCE-VIE

Spécialités:
Steak
Spaghetti
Hot Chicken
Club Sandwich

RESTAURANT

Bel Air

M. Benoît Morin, prop.

"L'endroit pour bien manger"
Repas à toutes heures

Tél.: 248-1850 Route Trans-Canada, Montmagny



PANNEAUX DECORATIFS

POUR
FINITION DE SOUS-SOL
OU SALLE DE JEUX

Faites-le dès maintenant

EDOUARD GENDREAU INC.

— Bois — Matériaux de construction — Contreplaqué —

18, rue Louise, Montmagny.

Tél.: Bureau 248-0845 Ré.: 248-0276

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

A L'ISLETVILLE ET A MONTMAGNY

JOS PROULX

PLANCHES MURALES — CONTRE-PLAQUE BRIQUE
BLOCS DE CIMENT — LAINE MINÉRALE — CIMENT
CHEMINÉES FIRE CHIEF — PEINTURE GLIDDEN, etc.

JOS PROULX

Montmagny — 4 rue du Peuple — L'Isletville
Tél.: 248-1722 Champlain 7-5267

SERVICE GRATUIT

du posage de prélerats, tapis ou tuiles achetés de

Bertrand Blanchard

19, rue St-Jacques — Montmagny

Vous ne payez que le prix courant.

Pour échantillons ou estimé, venez ou téléphonez à 248-1558

BOUCHERIE — EPICERIE

MARTIN BELANGER

Rue St-Ignace Tél.: 248-2842

à 300 pieds du Rond-Point

ouverte tous les soirs jusqu'à 9 h. et le vendredi à 10 h

Stationnement pour 50 automobiles

Case Postale: 11 — 98 rue St-Jean-Baptiste — Téléphone: 248-3400

PROUVEZ LE MIEUX est le synonyme de
LEMIEUX ET PROULX ENR

GROS ET DETAIL

Bois - matériaux de construction en général
Quincaillerie — Ferronnerie — Plomberie — Peinture — Tapisserie
Vaisselle — Vitres — Cadeaux

Entreposage de fourrure

Réparation — Lustrage — Nettoyage par procédé "Hollander".

EDITORIAL

En somme, une défaite libérale

Qui parle d'instabilité politique au Canada? Jamais les Canadiens n'ont été aussi stables dans leurs opinions. Le scrutin d'hier le prouve abondamment. Nous sommes exactement au même point où nous étions en 1963 et les stratèges libéraux, les augures de tout acabit sont empêtrés dans leurs sondages, leurs prédictions.

Le peuple a fait bon marché de cette ferblanterie.

Vous nous en voyez tout heureux.

La bonne santé politique du Canada exige sans doute un gouvernement minoritaire, quoi qu'en pensent les libéraux qui essuient, en somme, une défaite, et spécialement dans le Québec, où le pourcentage des votes aux conservateurs s'est accru alors que l'ensemble du vote libéral a baissé dans une proportion de 5%.

Quand on songe à l'ampleur qu'avait prise la campagne antidiefenbaker dans le Québec, à la défection de M. Léon Balcer, à ses paroles cruelles et injustes, à cette propagande anticonservatrice incessante, il faut croire que le vieux fonds conservateur dans le Québec est indestructible, puisque contre vents et marées le parti a réussi à faire élire un député de plus avec une organisation presque inexistante, en tout cas, passablement pauvre à comparer à la machine libérale toujours débordante d'huile.

Et puis, ironie des situations et des scrutins, on s'inquiétait dans certains milieux que le parti conservateur ne fût plus un parti vraiment national puisque le Québec le bouddait. Et on formulait de sombres verdicts sur son avenir.

Or, c'est justement le parti libéral qui est absent dans au moins trois provinces: l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et la Saskatchewan. Le seul fief vraiment solide des libéraux est constitué des deux provinces centrales, situation assez malsaine comme s'empresseront sans doute de le souligner certains commentateurs qui voient toujours des poutres dans l'œil des conservateurs.

Vous l'avouerez-vous? J'ai aimé le discours de M. John Diefenbaker à la télévision. Le message était émouvant. Il constituait peut-être un adieu déguisé à la politique. En tout cas, il y avait de l'amitié dans ses paroles, de la chaleur. Il y avait communication entre lui et ses auditeurs. Il y avait ce calme que l'on devinait chez lui, comme si le politicien venait de parvenir à une étape ultime et que la paix désormais l'habitait.

Quoi qu'il en soit, je ne puis concevoir que l'on puisse détester cet homme vibrant, éminemment personnel, à la carrière honorable et bien remplie. Il mérite notre estime et notre respect.

Quant à M. Lester Pearson, nous lui souhaitons du courage et de la persévérance. Il a commis une erreur magistrale en décrétant une élection que tous les observateurs s'accordaient à juger inopportune et inutile. Le peuple le lui a fait bien voir comme il lui a amplement démontré qu'il ne saurait passer l'éponge sur les turpitudes de son gouvernement en lui accordant une majorité absolue.

Il faudra bien que M. Pearson se décide enfin à faire le ménage qui s'impose dans sa propre maison.

Lucien LANGLOIS
MONTREAL-MATIN.

le peuple

MONTMAGNY
hebdomadaire
publié
le jeudi

A la Rédaction:
Thomas Tremblay
Paul Gros d'Aillon
C.P. 128

HEBDO DU COMTE DE MONTMAGNY
DEPUIS 1900



Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.



par Mme Huguette Chabot

AU CONCILE

Réforme prochaine de la Curie romaine

(CCC) — Le climat actuel qui règne à Rome, est celui d'un concile terminé. Ce qui passe au premier plan des préoccupations, ce n'est plus l'élaboration des textes, mais la mise sur pied des organismes permanents issus du Concile et qui devront en continuer l'effort d'"aggiornamento".

Dans cette perspective, la réforme de la Curie romaine apparaît d'une extrême importance. On sait que Paul VI avait déjà annoncé cette réforme de la Curie, le 21 septembre 1963, à la surprise générale.

Au cours d'une interview qu'il a accordée dernièrement à un journal italien, le Pape a parlé de la Curie romaine en ces termes: "Vous connaissez toutes les accusations de centralisme, de romanisme... Il suffit de venir à Rome pour voir que l'Eglise va beaucoup mieux que par le passé et que certains défauts ne sont pas dramatiques... Des réformes techniques sont nécessaires pour travailler mieux. Il y aura des frictions personnelles. Il n'y aura pas de problèmes graves. Dans le cas contraire, nous veillerions à les régler. Mais, comme on a dit, "les vrais changements sont des mûrissements et les vrais révolutions, des récoltes".

Ainsi, cette idée était dans l'air depuis longtemps. La mise en chantier de la restructuration de la Curie, qui s'annonce pour un avenir rapproché sera l'oeuvre de Paul VI. Une fois de plus le pape passera "de la théorie aux actes", selon une formule qui lui est chère.

Regroupement des congrégations romaines

Que sera cette réforme? Il semble qu'elle comportera d'abord, un regroupement des dicastères (ministères de l'Eglise). Parmi ceux-ci un certain nombre ne répondent plus à des besoins immédiats. Je pense ici à la "Congrégation du Concile", qui fut créée au 16^e siècle pour appliquer les décisions du Concile de Trente, et qui existe encore aujourd'hui. D'autres ont des fonctions mal définies, souvent partagées avec des organismes du même genre. Ainsi, les questions relatives aux procès de mariage sont réparties actuellement entre trois organismes au moins: le tribunal de la Rote, la Congrégation des Sacrements et le Saint-Office. Il s'ensuit une perte de temps et d'énergies considérables. Et ce désordre favorise, il faut bien le dire, la stagnation d'un certain nombre d'organismes et l'oisiveté de leurs membres. A un diplomate qui demandait combien de personnes travaillaient à l'administration de l'Eglise, Jean XXIII répondit avec un sourire malicieux: "Environ la moitié..."

De plus, les hautes fonctions des dicastères ne seront plus inamovibles. Ceci peut donner à penser que ces fonctions ne seront pas confiées à des cardinaux que le Pape peut difficilement déplacer. Cette année même, Paul VI a invité cinq car-

dinaux de la Curie, âgés de plus de 80 ans, à démissionner, et ceux-ci auraient répondu au Pape qu'ils avaient bien l'intention de continuer à servir l'Eglise et le vicaire du Christ jusqu'à la mort. Cela n'est qu'un exemple des difficultés que peut rencontrer le Pape lorsqu'il s'agit de réforme d'organismes qui n'ont pas bougé depuis des siècles.

Des laïcs à la Curie

On dit aussi que le Pape entend faire place à des laïcs qui pourraient exercer d'une façon plus convenable que des clercs, certaines fonctions, en particulier dans la diplomatie. Des changements dans ce domaine seront très probablement effectués à l'occasion de la réforme de la Secrétairerie d'Etat qui comporte deux sections majeures: la diplomatie et le secrétariat personnel du Pape.

Ce qui est peut-être le plus frappant quand on suit de près ces refontes de structures, c'est la prudence, la clairvoyance, la délicatesse et la ténacité de Paul VI. "Il m'arrive souvent de lire, disait le Pape à un cardinal, que je suis un homme qui n'a pas d'audace, qui manque d'esprit de décision, mais je sais où je vais..." On pourrait difficilement soutenir le contraire. Et c'est ce qui nous donne à espérer que la réforme de la Curie romaine, déjà amorcée, sera l'un des actes les plus importants du pontificat de Paul VI.

Voyage de Paul VI autour du monde

On parle maintenant à Rome d'un voyage de Paul VI à travers le monde. Ce serait, dit-on la Pologne, c'est-à-dire un pays situé derrière le rideau de fer et, dans la même foulée, l'Afrique, l'Amérique Latine et, pour finir, peut-être un sanctuaire marial comme Lourdes.

Il ne s'agit pas d'une nouvelle officielle, mais ce projet, comme les précédents, laisse perplexes les milieux de la Curie. Jamais Pape n'a tenu à leur intention, comme à celle de la noblesse romaine, des propos aussi brutaux. Jamais Pape n'a autant bousculé un protocole millénaire: tiaras rejetées, mise à l'écart de la sedia et des fabelli, mise à l'ombre du titre de chef d'état et même, dans une certaine mesure, de celui de chef de l'Eglise. La Curie et quelques autres prélats répartis dans le vaste monde s'essouffent à suivre Paul VI, au propre et au figuré...

Cette semaine, pas de congrégations générales pour les Pères, les commissions poursuivent leurs travaux dans le secret en vue de la mise au point des quelques six schémas qui devront être soumis à l'approbation des Pères.

Selon les conjonctures actuelles, il ne semble pas que le Concile puisse se terminer avant le mois de décembre.

Les résultats détaillés de l'élection de lundi

Bureau de votation	Jean Berger libéral	Charles Chiasson N.P.D.	Jean-Bte Côté Ral. Créd.	Robert Lafrenière Conservateur
Provisoires	37	2	21	28
Ville de Montmagny — Maj. Berger : 425				
1	137	4	53	74
2	67	6	26	78
3	83	6	49	70
4	90	9	30	40
5	101	9	62	44
6	99	9	35	75
7	89	3	55	73
8	58	10	64	58
9	111	3	79	47
10	83	7	68	64
11	42	2	58	32
12	56	7	43	33
13	51	10	97	54
14	56	2	32	47
15	64	1	33	14
16	87	4	33	46
	1274	92	817	849
P paroisse St-Thomas — Maj. Berger : 365				
18	99	3	69	37
19	66	8	86	46
20	53	5	55	39
21	75	6	65	41
22	76	5	52	28
23	83	2	36	27
24	40	5	98	43
25	99	13	44	54
26	115	6	36	26
	706	53	541	341
Ile-aux-Grues, No 17 — Maj. Berger : 20				
27	67	3	0	47
Cap St-Ignace — Maj. Berger : 41				
28	42	4	15	43
29	74	2	30	53
30	64	2	35	36
31	54	2	56	48
32	41	2	51	81
33	46	1	65	54
	85	3	35	50
	406	16	287	365
Saint-Pierre — Maj. Berger : 20				
34	48	1	15	51
35	77	0	24	50
36	33	1	15	37
	158	2	54	138
N.-D. du Rosaire — Maj. Berger : 32				
37	56	1	40	38
38	81	0	20	67
	137	1	60	105
Sainte-Euphémie — Maj. Berger : 34				
39	50	1	26	44
40	55	5	32	27
	105	6	58	71
Saint-Paul — Maj. Berger : 31				
41	63	2	70	53
42	59	1	25	71
43	75	0	42	42
	197	3	137	166
Sainte-Apolline — Maj. Berger : 36				
44	41	1	42	45
45	40	6	34	17
46	37	0	18	20
	118	7	94	82
Saint-Fabien — Maj. Berger : 44				
47	11	1	2	4
48	53	6	45	28
49	46	5	38	24
50	30	1	24	40
	140	13	109	96
Sainte-Lucie — No 51, Maj. Berger : 35				
	100	5	16	65
Lac-Frontière : No 52 — Maj. Berger : 22				
	70	3	21	48
Saint-Juste — Maj. Berger : 80				
53	84	6	33	29
54	88	11	58	63
	172	17	91	92
Village Bon-Secours — Maj. Berger : 186				
55	127	5	20	32
56	127	4	17	36
	254	9	37	68
L'Islet — Maj. Berger : 129				
57	71	4	45	45
58	117	4	27	33
59	47	0	25	34
60	25	5	15	19
	260	13	112	131
L'Isletville — Maj. Berger : 178				
61	120	4	52	33
62	99	2	47	35
63	59	1	18	32
	278	7	117	100

(Suite à la page 8)

Les Libéraux conserve le comté de MONTMAGNY-L'ISLET



Pour une deuxième élection consécutive, le comté de Montmagny-L'Islet a voté libéral. Le candidat de ce parti, M. Jean Berger a même vu sa majorité passer de 1,559 à 1,892 voix.

Le nombre de votes obtenus par M. Berger s'établit à 6,338, tandis que son plus proche adversaire, Me Robert Lafrenière, conservateur en récoltait 4,446. Le créditiste, M. Jean-Baptiste Côté, a récolté lui, 3,427 voix et s'est classé troisième. Pour sa part, le représentant du Nouveau Parti Démocratique M. J.-C. Chiasson a recueilli 341 votes.

Le pourcentage du suffrage populaire dans Montmagny-L'Islet décroît d'élection en élection, démontrant ainsi l'apathie de la population devant le trop grand nombre d'appels au peuple. Alors qu'en 1962 le pourcentage du vote s'établissait à 79.3%, en avril 1963, il baissait à 77.1%, et cette année il n'est que de 70%. Des quelque 20,776 électeurs habiles à voter, dispersés dans les 95 circonscriptions du comté, seulement 14,552 se sont prévalus de ce droit cette élection-ci, comparativement à 15,794 en 1963 et à

16,195 en 1962.

Cette baisse du nombre des voteurs s'est réfléchi dans le suffrage accordé aux différents candidats, puisque le député réélu, M. Berger, a obtenu 704 votes de moins qu'en 1963 et que le candidat créditiste en a perdu 2,112. Le candidat conservateur a cependant récolté 1,196 votes de plus que Mme Fernand Lizotte en 1963, et les 341 votes accordés au candidat N.P.D. constituent une première tentative de ce parti dans Montmagny-L'Islet. Ce chiffre de 341 est quand même assez important si on considère que le représentant du N.P.D. était un candidat fantôme. En effet, aucune assemblée n'a été tenue par ce parti et personne ne semble avoir aperçu une seule fois M. Chiasson. Les journalistes n'ont même pas réussi à prendre une photographie de ce personnage, qu'on pourrait appeler "l'homme invisible".

Majorité de 376 voix pour M. Laverdière (Libéral) dans Bellechasse

M. Herman Laverdière, député libéral sortant a conservé son siège dans Bellechasse lors des élections fédérales de lundi dernier. Il a récolté 376 voix de plus que le candidat créditiste, M. Bernard Dumont. M. Laverdière a eu 4,762 votes tandis que 4,386 voix allaient à M. Dumont.

Le candidat conservateur, M. Jacques Larochelle de même que Mlle Mariette Lalonde, porte-couleur du N.P.D., pour leur part, récoltaient respectivement 2,256 et 167 suffrages.

La lutte dans ce comté a été très serrée. M. Bernard Dumont a chauffé continuellement le candidat libéral. Le résultat a finalement donné raison au député

sortant lui accordant une majorité de 376 voix.

Le comté de Bellechasse, qui a fait élire 17 députés libéraux sur 25, depuis 1867, avait élu un conservateur, le ministre Noël Dorion, en 1958. En 1962, il donnait une faible majorité de 37 voix à un créditiste, M. Bernard Dumont, pour ensuite revenir au parti libéral en 1963, en donnant encore là une bien maigre majorité de 67 voix au député actuel.

Bellechasse conserve donc le même député, le libéral Herman Laverdière, qui a déclaré après sa réélection qu'il continuerait à travailler pour le bien de ses électeurs, de son comté et de son pays.



Kamouraska-L'Islet réélit C.-E. Dionne (Créditiste)



LA POCATIERE — L'électoral du comté de Kamouraska-L'Islet a réélu le candidat créditiste, M. C.-E. Dionne, pour un troisième terme. Quelque 70 pour cent des voteurs se sont prévalus de leur droit de vote. Ils ont donné une majorité de 548 voix au candidat élu, ce qui représente une baisse de 79 voix sur les dernières élections fédérales de 1963.

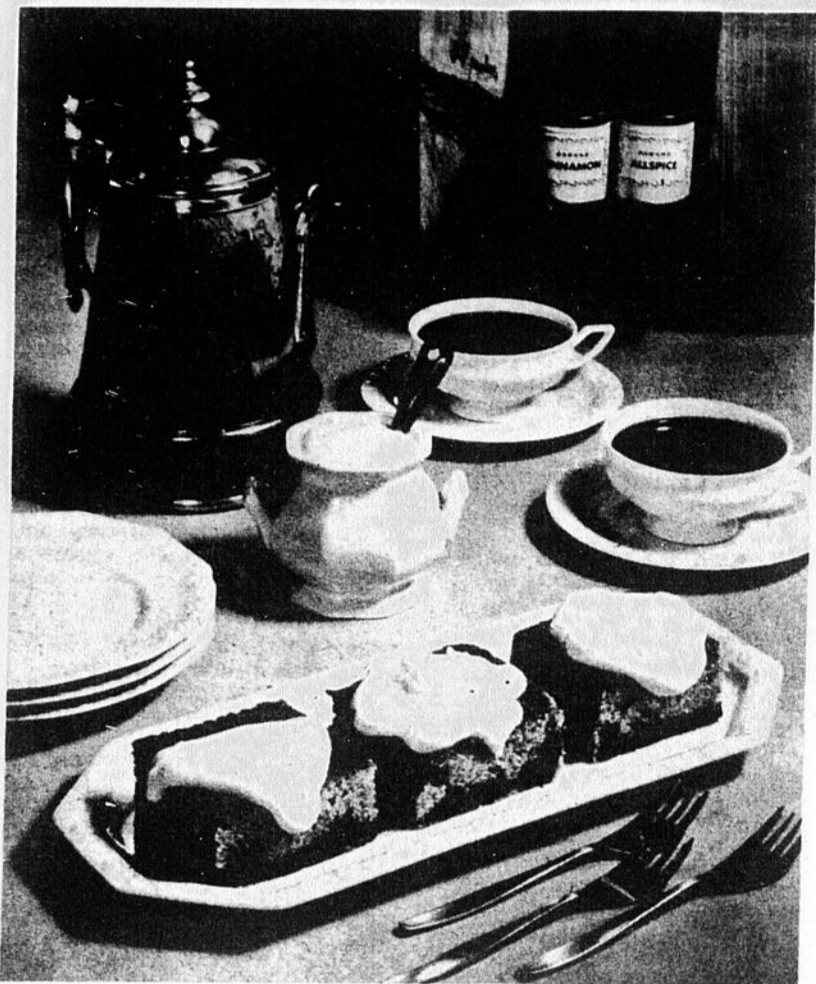
Le vote se répartit comme suit: M. C.-E. Dionne, créditiste, 6,120 voix; M. Lionel Dessureault, libéral, 5,572 voix; M. Paul-Aimé Michaud, conservateur, 289 voix.

Sur les listes électorales, on pouvait lire les noms de quelque 17,572 voteurs et 11,981 se sont prévalus de leur droit de vote, soit 70 pour cent répartis dans 108 bureaux de votation.

En général, on estime que le vote a été lent et il n'y eut affluence qu'entre 5 et 7 heures, hier après-midi.

M. Dionne est aussi représentant ouvrier. Il a également occupé plusieurs postes dans le monde ouvrier étant membre de différents conseils syndicaux spécialement celui du syndicat des bûcherons et employés de scieries.

- Pour vous mesdames -



POUDING ÉPICE AUX BLEUETS
avec
SAUCE CRÉMEUSE AU CITRON

les fruits et la cannelle

Depuis les temps primitifs où l'homme a tendu la main pour cueillir une pêche ou une pomme, les fruits ont été son dessert favori.

Or, si vous prenez un fruit et que vous y ajoutez un peu de cette épice douce et chaude qu'est la cannelle, vous créez quelque chose d'encore plus délectable. Lorsque vous agencez le goût à la fois doux et sûr d'un fruit au parfum de la cannelle, le sens de l'odorat est flatté aussi bien que celui du goût.

Ce point a d'ailleurs été longuement discuté par le gastronome français Brillat-Savarin. Pour ma part, disait-il, non seulement suis-je convaincu qu'il n'existe aucun acte de dégustation intégral sans la participation de l'odorat, mais je suis également tenté de croire que l'odorat et le goût ne forment à toute fin pratique qu'un seul sens dont la bouche serait le laboratoire et le nez la cheminée.

Quoiqu'il en soit, la cannelle a été en demande depuis des siècles comme l'épice toute désignée pour aromatiser les fruits. Cela ne prend que peu de cannelle pour créer un délicieux effet. Deux bâtons de deux pouces chacun peuvent aromatiser une compote pour 6 ou 1 pinte de confiture. On peut aussi tamiser ¼ c. à thé de cannelle avec les ingrédients secs entrant dans un pouding, comme le pouding épicé aux bleuets, par exemple.

Naturellement, la cannelle a des centaines d'autres usages culinaires. Elle a de tout temps

figuré avantageusement dans la préparation des desserts et autres aliments, n'étant détrônée en popularité que par le poivre noir.

POUDING ÉPICE AUX BLEUETS

- 2 tasses de farine tout-usage tamisée
- 1 ½ tasse de sucre
- 2 c. à thé de poudre à pâte "double-action"
- ½ c. à thé de sel
- ½ c. à thé de muscade moulue
- ¼ c. à thé de cannelle moulue
- ¾ de tasse de beurre ou de margarine
- 2 gros oeufs
- ¾ de tasse de lait
- 2 tasses de bleuets frais
- Sauce crémeuse au citron (recette suivante)
- Tamiser ensemble dans le grand bol du malaxeur, la farine, le sucre, la poudre à pâte, le sel et les épices. Ajouter le beurre (ou la margarine) et lier jusqu'à ce que les particules soient de la grosseur d'un petit pois. Ajouter les oeufs et le lait. Battre le mélange jusqu'à ce que tous les ingrédients soient bien liés, c. à d. environ 3 minutes au malaxeur électrique à basse vitesse ou 3 minutes à la main. Étendre la pâte dans un moule de 9" x 9" x 2" bien graissé et légèrement enfariné. Laver et égoutter les bleuets et les répandre sur la pâte. Cuire à four modéré (350° F) pendant une heure ou jusqu'à ce que cuit à point. Servir chaud ou froid avec la sauce crémeuse au citron frais ci-dessous.

RENDEMENT: 8 portions.

L'auto de madame aurait:

Des essuie-glace arrière, un chauffe-volant, des écouteurs pour radio et... un chauffeur

Des essuie-glace pour la fenêtre arrière, un "chauffe-volant" et beaucoup plus d'espace pour ranger des effets personnels — voilà quelques-unes des choses que les femmes qui conduisent aimeraient voir dans les nouvelles voitures, nous apprend le Club automobile Québec.

Ce sont là les constatations principales d'une enquête effectuée par un journal américain qui a reçu 1,512 réponses et presque autant de suggestions.

Au nombre des autres points demandés par ces dames, mentionnons:

Un véhicule qui pourrait se mouvoir de côté pour faciliter le stationnement.

Une petite fenêtre au bas de chaque portière avant pour que le conducteur puisse voir la bordure du trottoir lorsqu'il stationne.

Un aspirateur à même la voiture pour nettoyer tapis et banquettes.

Une vitre transparente d'un côté seulement de sorte que lorsque la voiture est en panne, les autres usagers ne puissent voir qu'il s'agit d'une femme au volant.

Des radios de voiture avec écouteurs pour que les jeunes puissent écouter leur musique particulière sans rendre fous les adultes.

Des cendriers améliorés où il soit réellement possible d'y éteindre une cigarette.

Un porte-monnaie pour avoir toujours à la main la monnaie nécessaire lorsqu'il faut payer pour stationner ou pour circuler sur une autoroute.

Plusieurs dames, note le journal, ont toutefois choisi la solution la plus facile: la caractéristique qu'elles voulaient le plus dans leur prochaine voiture est un chauffeur.

Le cuir...

lance la botte à une nouvelle cime de popularité



Le cuir lance la botte à une nouvelle cime de popularité, cet automne. Un riche filon de bottes dans les cuirs les plus nouveaux, des innovations audacieuses une meilleure durabilité et un plus grand confort, c'est ce que les femmes trouveront.

Les bottes sont devenues la pièce de résistance de nombreux placards à chaussures, et le cuir en est la cause. Ont mené la botte à son présent pinacle: les beaux cuirs grenus et lisses, le suède velouté, les cuirs brossés, rugueux et cirés de même que l'éclatant cuir verni. Les gais cuirs imprimés, les cuirs à motifs de reptiles et comportant d'autres caractéristiques du genre animal, sont au nombre des nouvelles textures, ainsi que le grain d'autruche. Vous pourrez aller partout avec des bottes, d'une joute de ballie à un bal, car pour les sorties continuelles leurs cuirs sont à l'épreuve de l'eau et des intempéries et pour les soirées à la maison, ils sont jolis et resplendissants de lumière.

ornement. Les plus en vogue seront blanches, mais ces modèles hors pair seront aussi exécutés dans le rouge, la courge dorée, le brun tiède, le noir et d'autres teintes.



"Dans le vent"

► Joseph Ribkoff allie georgette de Terylene et les volants de dentelle à la mode d'antan, sur le devant du corsage de cette robe habillée toute indiquée pour le Continental Walk.

Le rapport du Comité de Planification, adopté dans son ensemble par la Régionale P.-Taché

La Régionale Pascal-Taché vient d'accepter, dans son ensemble, le rapport du comité de planification, appelé "Plan d'équipement régional. Ce rapport avait été déposé le 5 août dernier, par Me Denis Gobeil, qui présidait le comité.

Les commissaires de la Régionale ont également décidé, en ce qui a trait à la division du territoire, d'opter pour la première hypothèse, soit celle qui prône 4 secteurs. La seconde hypothèse demandait que la division se fas-

se en 5 secteurs.

Le choix de Montmagny et La Pocatière comme lieux d'implantation des deux écoles polyvalentes a été adopté à l'unanimité par les commissaires. Ces derniers, toutefois, ont accepté sur division le choix de Saint-Pamphile comme centre devant recevoir l'école à ériger pour desservir le sud du comté de l'Islet et ils renversaient, également sur division, le choix de Saint-Fabien de Panet comme centre de l'école du sud du comté de

Montmagny, pour se décider plutôt en faveur de Saint-Paul.

Au sujet de ces deux dernières écoles, les membres de la Commission régionale Pascal-Taché n'ont pas précisé s'ils prévoyaient la construction d'écoles polyvalentes ou tout simplement d'écoles répondant aux seuls besoins d'un pôle de secteur, ce que semble dénoter par ailleurs le terme d'école polyvalente employé pour Montmagny et La Pocatière et la constatation que les zones de Saint-Pamphile et de Saint-

Paul ne réunissent pas de minimum suggéré de 1,500 élèves.

Quant au choix de Saint-Pamphile pour la zone sud du comté de l'Islet, la décision majoritaire a été prise au dépend de Ste-Perpétue, municipalité pour laquelle se sont prononcés deux commissaires, MM. Simon Fortin et Maurice Thibodeau.

Pour ce qui est de la zone sud du comté de Montmagny, un seul commissaire, M. Simon Fortin, a voté pour le choix recommandé en priorité par le comité de pla-

nification, soit pour Saint-Fabien de Panet; tous les autres commissaires présents se sont prononcés pour Saint-Paul. L'école centrale sera donc définitivement érigée dans cette municipalité.

Unité Sanitaire

LUNDI, 15 novembre:

Ste-Appoline: 1 h. 30: Clinique de bébés.

MARDI, 16 novembre:

Hôpital: Clinique de BCG.

Ste-Euphémie: 1 h. 30 Clinique de bébés.

Unité Sanitaire: Avant-midi: Clinique dentaire (sur rendez-vous).

MERCREDI, 17 novembre:

Unité Sanitaire: 9 à 11 hres: de l'avant-midi: Radiographies des poumons (Avis du médecin).

St-Paul: 1 h. 30: Clinique de bébés.

JEUDI, 18 novembre:

Unité Sanitaire: Avant-midi: Clinique dentaire (sur rendez-vous).

Unité Sanitaire: 2 hrs à 4: Clinique de bébés.

VENDREDI, 19 novembre:

Hôpital: Clinique de BCG.

Dr Antonin Bélanger, m.h.

Les commissaires du secteur de L'Islet-nord protestent contre une récente décision de la Régionale Pascal-Taché

St Jean Port-Joli, 2 nov. 1965

A l'Hon. Paul-Gérin Lajoie, Ministre de l'Éducation, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Honorable Ministre,

Votre Ministère s'étant attaqué au problème de l'éducation avec une grande générosité, tout en nous garantissant une action des plus démocratique, nous désirons, Commissaires soussignés, des Commissions scolaires de L'Islet, St-Eugène, St-Cyrille, St-Jean Port-Joli, St-Aubert, St-Damase, Tourville vous informer des faits suivants:

Attendu que les membres du Comité de planification de la Commission Scolaire Régionale "Pascal-Taché", ont fourni à la dite Commission Scolaire Régionale, un rapport ou plan d'équipement régional, conformément à la table des matières et au guide de présentation émanant de Votre Ministère.

Attendu que le dit Comité a présenté à la dite Commission Scolaire Régionale des recommandations sur la localisation des différents secteurs, aboutissant à deux hypothèses, dont l'u-

ne favorise 4 écoles ignorant totalement l'Islet-Nord, et une deuxième favorisant 5 écoles reconnaissant cette fois que l'Islet-Nord existe.

Attendu que la Commission Scolaire Régionale "Pascal-Taché", vous a fait tenir récemment son choix, optant pour la première hypothèse, ignorant l'existence de l'Islet-Nord, plus important numériquement que les secteurs de l'Islet-Sud, et Montmagny-Sud.

A noter aussi que lors de ce choix, Monsieur Georges Caron, Commissaire de la dite régionale, représentant le secteur "D", était absent et que par conséquent, il n'a pu se prononcer sur une décision aussi sérieuse, et que Monsieur Simon Fortin, représentant le secteur "C", présent à la dite session, enregistra sa dissidence, n'approuvant pas la décision prise.

Après avoir pris connaissance de ces faits, nous protestons énergiquement contre ce choix que nous qualifions de partisan, antidémocratique, irréalisable et non centré sur le bien de l'enfant. En conséquence, nous demandons avec instance que la Commission Scolaire Régionale "Pascal-Taché" révoque la déci-

sion prise et adoptée comme la seule acceptable, la 2e hypothèse soumise par le Comité de planification à savoir:

Que les zones "D" (L'Islet, St-Eugène et St-Cyrille) et "C" (St-Jean Port-Joli, St-Aubert et St-Damase) constituant un seul secteur, soient favorisées d'une École Secondaire polyvalente sous régionale avec un éventail d'options aussi complet que possible. Cette école pourrait être située à Trois-Saumons, tel que détermine la seconde hypothèse, soit à mi-chemin entre les Églises l'Islet-Bonsecours et St-Jean Port-Joli.

Cette recommandation est faite pour les raisons suivantes:

Considérant qu'il est important de tenir compte du Centre natu-

rel de ce secteur, de sa mentalité, et du milieu géographique, économique et démocratique qu'il présente,

Considérant que le réseau routier de ce secteur favorise, on ne peut mieux, une telle organisation,

Considérant que la population de ce secteur, totalise 11,500 h. avec une clientèle actuelle de 1204 élèves au secondaire et une clientèle éventuelle de 1500 en 1971, ce qui répond, nous le croyons, aux normes préconisées

CKBM

Dimanche

12.30 p.m.

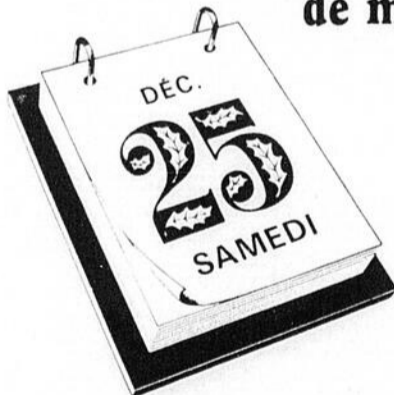
FANTAISIES
MUSICALES

une présentation
de

BISCUITS MONTMAGNY
INC.

Une émission de choix
à ne pas manquer.

Faites compter chaque jour de magasinage



Obtenez un prêt de magasinage HFC

Pour faire compter chaque jour de magasinage, vous pouvez compter sur HFC dont le service d'aide financière est prompt et compréhensif. Le prêt de magasinage HFC vous permet d'acheter les cadeaux ou de préparer la maison pour les Fêtes. Vous économiserez en payant comptant et vous rembourserez HFC commodément. Pour tous vos besoins à ce temps-ci de l'année, empruntez en toute confiance de la plus ancienne et la plus importante compagnie du genre — Household Finance.

Montant du prêt	Plans de remboursement mensuel				
	36 mois	30 mois	24 mois	20 mois	12 mois
\$ 100	\$	\$	\$	\$6.12	\$9.46
300				18.35	28.37
550	23.73	28.28	32.86	51.24	
750	31.65	37.88	44.13	69.21	
1000	41.45	49.77	58.11	91.56	
1600	57.72	79.36			
2000	72.15	99.20			
2200	79.36	109.12			
2500	90.18	124.00			

Les paiements ci-dessus, comprenant capital et intérêts, sont basés sur le remboursement normal. Le coût de l'assurance n'est pas compris.

NOUVEAUX TAUX RÉDUITS SUR
LES PRÊTS DÉPASSANT \$1500
Comparez nos frais à ce qu'il vous
faudrait payer ailleurs

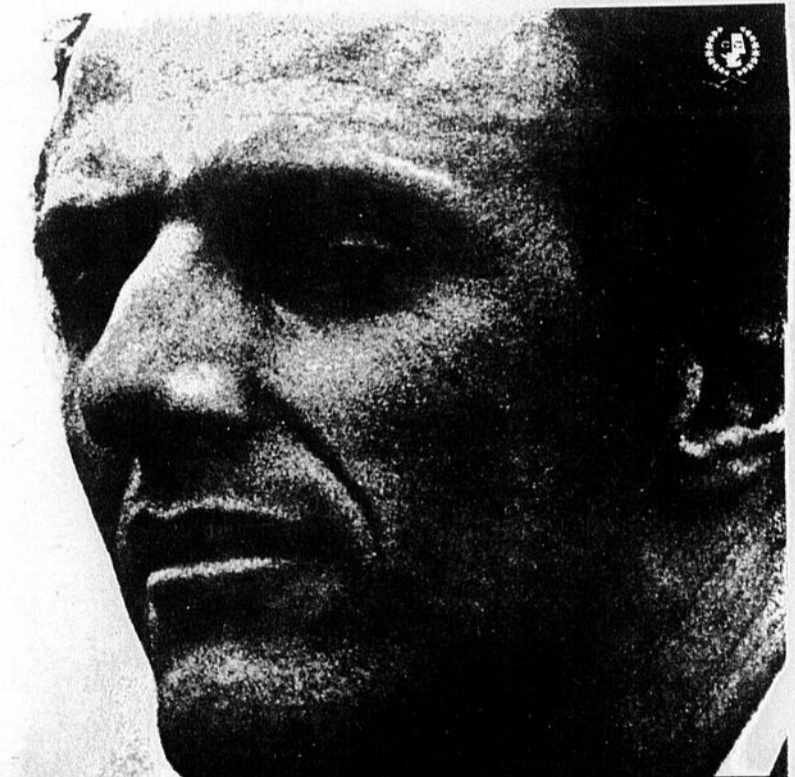
HOUSEHOLD FINANCE HFC

MONTMAGNY

13, rue St-Jean-Baptiste—Téléphone 248-2620

(au-dessus du Magasin Légaré)

Demandez nos heures d'ouverture le soir



gilles vigneault

PROGRAMME DE LA SOIRÉE DE CHANSONS

I
Natahiquan (poème)
Le vent — Laissez les amants
La rue Saint-Jean — Petite gloire — Ma jeunesse
Les Montérands — Les Hébert
Hier la ville — Quand vous mourez de nos amours
Le jour — Du milieu du pont — Ça pour toi en les
Les gens de mon pays — Jean-Jean (poème) — Mon ami Léa (poème)
Souvenirs de l'oublier — Ballade de l'horizon — Ballade de l'été
Tendrement que — Le fleur du temps
Jack Monahan
Caillos La Pierre
Nouvel (monologue)
La danse à Saint-Dion — Jean-Baptiste

II
Tant si delam — Le petit bonhomme — L'enfant
Si les bateaux — L'air de voyageur — Avec les vieux mots
Jean-du-Sud — John débateur — Figure de proue
Chanson démodée — Villanelle du temps perdu — Les corbeaux
Les semelles de la nuit
Zidre le prospecteur — Passez-y
Fet et bitane
Ti-tam la patate
Ti-Paul la patate — Ti-ciel
Tombé la nuit — La plus courte chanson — La dernière chanson
Les mentes — Maman éternelle
La musique
La Manikouta
Mon pays — Le doux chagrin

Équipe de réalisation
Jean Bissonnette — Gaston Rochon
Claude Houy — Gilles Vigneault
Roger Fournier — avec l'éminente collaboration de la Comédie-Canadienne

Les paroles et la musique des chansons de la soirée sont de Gilles Vigneault; les harmonisations et la direction musicale sont de Gaston Rochon.



M. Robert Côté, le grand champion du tournoi

M. Robert Côté remporte le tournoi de chasse au lièvre

Près d'une centaine de sportifs s'étaient lancés dans nos forêts, dimanche dernier, à la recherche de gros lapins des bois. Ils participaient ainsi au deuxième tournoi de chasse au lièvre qu'organisait l'Ass. de Chasse et Pêche de Montmagny-L'Islet.

Le plus méritant de ces chasseurs, le champion du tournoi fut M. Robert Côté, forgeron, rue St Ignace à Montmagny. Il a produit lors de la pesée officielle du Centre sportif Le Bûcheron, qui s'est déroulée sur le terrain un magnifique lièvre de 4-15 $\frac{3}{4}$. Bravo M. Côté! L'an prochain on ira tous avec vous!

M. Côté en se classant premier s'est mérité un prix de \$15 en plus du splendide trophée à débattre. L'année dernière, c'est M. Pierre-Paul Gagné, qui en était le possesseur. M. Gagné se l'était approprié avec une bête de 4-10.

Les quatre autres gagnants qui se méritent respectivement \$10, \$10., \$5. et \$5 sont MM. Freddy Blouin (4-10 $\frac{1}{2}$), Claude Robin (4-7 $\frac{1}{2}$), Jean-Claude Deschamps

(4-7 $\frac{1}{2}$) et Raymond Labrecque (4-6 $\frac{1}{2}$).

Les prix et trophée seront attribués aux valeureux nemrods, lors d'une prochaine soirée de

l'Ass. de Chasse et Pêche. Il est probable que cette soirée sociale aura lieu au début de décembre. Rien cependant n'a encore été annoncé officiellement.

Les résultats détaillés

(Suite de la page 5)

Saint-Eugène — Maj. Berger : 102			
64	54	3	64
65	61	0	24
66	69	0	24
67	83	4	48
	267	7	160
Saint-Cyrille — Maj. Berger : 58			
68	69	1	0
69	80	1	8
70	62	0	18
71	51	1	6
	262	3	32
Saint-Marcel — Maj. Berger : 68			
72	93	9	28
73	80	6	6
	173	15	34
Saint-Adalbert — Maj. Berger : 10			
74	64	9	44
75	29	2	8
76	22	1	27
	115	12	79
Saint-Pamphile — Maj. Berger : 145			
77	52	5	43
78	53	0	22
79	74	1	8
80	86	5	13
81	83	5	32
82	75	2	37
83	39	5	57
	462	23	212
Saint-Omer — Maj. Côté : 30			
84	48	3	78
Saint-Aubert — Maj. Lafrenière : 68			
85	50	1	30
86	41	3	42
87	30	0	9
	171	4	81
Saint-Jean-Port-Joli — Maj. Lafrenière : 94			
88	73	10	60
89	67	3	17
90	32	1	20
91	54	0	15
92	70	2	22
93	48	4	12
94	31	1	18
95	36	1	15
	411	22	179
Total	6,338	341	3,427
			4,446

Nul n'est prophète en son pays : GILLES VIGNEAULT PROUVE POURTANT LE CONTRAIRE



Bon sang ne saurait mentir, mais les dictons se trompent. La preuve? Gilles Vigneault était déjà une idole pour les Canadiens-français, et pour les Candiens tout court, avant que les Festivals internationaux de Ostende, en Belgique, et de Sopot, en Pologne, ne lui décernent les lauriers des Grands Prix convoités par les compositeurs du monde entier!

Vigneault a été reconnu des siens parce que lui, il a su les reconnaître et, ce qui est encore mieux, leur parler un langage de tous les jours et que ce langage, par la magie de la chanson, apparaît à ceux qui l'entendent d'une beauté et d'une force exceptionnelle. Tout Vigneault est là.

La consécration internationale est venue à Vigneault alors que le chansonnier avait choisi de tout donner de son art "aux gens du pays". Que ce soit à Montréal, à Calgary, à Edmonton, à Saint-Boniface et même à Toronto où les Canadiens de langue anglaise lui réservaient un "standing ovation", Gilles Vigneault a ému, a fait rire, parce qu'il dit des choses nouvelles dans une langue que chacun recon-


nait comme étant la sienne. Ce triomphe est tel que le chansonnier de Natashquan a décidé de se présenter en récital deux semaines durant à la Comédie-Canadienne, du 7 au 19 septembre prochain. C'est, dans ce domaine, un événement de taille, un précédent. Pourquoi deux semaines? Gilles Vigneault vous répondra qu'il "aime mieux chanter devant une salle où il reste deux sièges vides que de refuser du monde à la porte, comme cela s'est produit l'an dernier alors qu'une semaine à la Comédie-Canadienne paraissait, pour d'aucuns, comme un défi.

Pour ces deux semaines à la Comédie-Canadienne, Vigneault prépare un spectacle où les chansons et les monologues nouveaux se mêleront aux chansons qui ont déjà conquis un si vaste public. Travailler. Des choses neuves. C'est sa façon à lui de rendre au public un hommage qui, de chanson en chanson, de monologue en monologue, apporte un plaisir inestimable aux milliers de personnes qui ont oreille pour l'entendre et bouche pour rire.

Les Visages de l'amour



Guy Provost incarne le docteur Schweitzer dans les *Visages de l'amour*, émission radiophonique présentée du lundi au vendredi à midi quinze, au réseau français de Radio-Canada. Il est entouré de Françoise Faucher, Denise Morelle, Jacques Auger et Jean-Louis Paris.



Me Robert B. Lafrenière

AVOCAT

sera à la disposition du comté de Montmagny-L'Islet

LE LUNDI DE CHAQUE SEMAINE

A PARTIR DE 2 H. P.M.

Étude Légale:
Legendre, Lafrenière & Loubier

580 est, Grande Allée,
Suite 260, Québec.

Tél.: 529-8435

Bureau:
125, rue St-Thomas,
(En haut de la Banque Provinciale)

MONTMAGNY

Tél.: 248-3954



Célébration du Jour du Souvenir

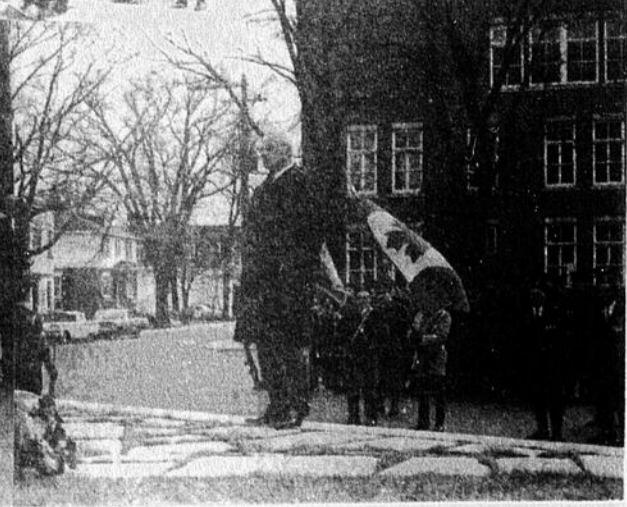
La célébration de la Journée du Souvenir a donné lieu à d'émouvantes cérémonies, dimanche dernier, à Montmagny. Plusieurs personnes s'étaient rassemblées au monument aux morts pour commémorer la mémoire d'êtres chers qui ont perdu la vie sur les champs de bataille des deux dernières guerres mondiales.

Une cérémonie religieuse et militaire, de même qu'une déposition de couronnes au cénotaphe, ont marqué cette mémorable journée.

Après la messe de 11 heures, un groupe de vétérans et de membres de la 89e batterie de campagne de l'Artillerie royale canadienne s'est rendu en parade au cénotaphe situé près de l'église Saint-Thomas, où le capitaine - aumônier, M. l'abbé Sarto Lord, a prononcé une oraison funèbre à l'endroit des soldats de Montmagny morts au champ d'honneur des deux grandes guerres.

Une sonnerie de clairon a invité les personnes présentes à un impressionnant moment de recueillement, puis le maître de cérémonie, M. Cléophas Guay, a invité les dignitaires civils, religieux et militaires, ainsi que les représentants ou amis des familles des soldats disparus, à déposer leurs couronnes au pied du monument.

Une première couronne a été déposée par Mme Joseph Caisie, au nom des mères des regrettés disparus; le même geste était accompli par le capitaine J.-W. Berger, fondateur de la filiale Bernatchez de Montmagny de la Légion canadienne, au nom du gouvernement fédéral et du député Jean Berger, par M. Jean - Paul Cloutier, député provincial, par MM. Adrien Collin et Gérard Thibault, respectivement maire de la ville et de la paroisse, par M. le chanoine Fernand Viel, curé de Saint-Thomas, par le major Laurent Bernatchez, commandant de la 80e batterie, par M. Maurice Fournier, président de la section locale de la Légion, ainsi que par un groupe nombreux de parents et d'amis des soldats défunts.



Civis de Naissances

MONTMAGNY

Le 30 octobre est née Marie, Hélène, Brigitte, fille de M. et Mme Antonin Poirier (Laurette Fournier). Parrain et marraine, M. et Mme Adrien Coulombe. Porteuse, Mlle Aline Brie. CAP ST-IGNACE

Le 29 octobre est né Joseph, Marc, fils de M. et Mme Emile Gagnon (Lucille Lemieux. Par-

rain et marraine M. et Mme Henri Gagnon. Porteuse, Mme Ovila Bernier.

ST-VALLIER

Le 28 octobre est né Joseph, Roger, Roch, fils de M. et Mme Fernand Côté (Jeannette Bolduc). Parrain et marraine, M. et Mme Roger Bolduc. Porteuse, Mme Arthur Bolduc. STE-LUCIE

Le 29 octobre est né Joseph, Aimé, Michel, fils de M. et Mme Philippe Pelletier (Thérèse Labonté). Parrain et marraine, M. et Mme Paul Labonté. Porteuse, Mme Félix Labonté.

Le 26 octobre est né Joseph, Patrice, René, fils de M. et Mme Raymond Gonthier (Noelline Dodier). Parrain et marraine, M. et Mme Rolland Duquette. Porteuse, Mlle Denise Gonthier. ST-FABIEN DE PANET

Le 30 octobre est née Marie, Gemma, Julie, fille de M. et Mme Rosario Bélanger (Bernadette Dubé). Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Bernier. Porteuse, Mme Raoul Bélanger.

Le 28 octobre est né Joseph, Adrien Pierre, fils de M. et Mme Eddie Couture (Carmen Vallée). Parrain et marraine, M. et Mme Adrien Goulet. Porteuse, Mme Adrien Couture.

DECES ET FUNERAILLES

M. JEAN-PAUL GAUDREAU

A l'Hôtel-Dieu de Montmagny est décédé le 3 novembre 1965 à l'âge de 41 ans et 7 mois, M. J.-Paul Gaudreau, époux de dame Adéline Adam.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Mlles Nicole, Rita et Lucie Gaudreau, MM. Claude, Rémi, Guy et Normand Gaudreau.

Il laisse également plusieurs petits-enfants, neveux, nièces et un grand nombre d'amis.

Les funérailles eurent lieu samedi le 6 nov. à 3 hres en l'église de St-Paul de Montmagny et l'inhumation au cimetière de St-Paul.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Laurent Normand, Montmagny.

M. ADELARD DUBÉ

A St-Pierre de Montmagny est décédé le 2 nov. 1965 à l'âge de 70 ans et 2 mois, M. Adélar Dubé, époux de dame Juliette Coulombe.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, M. et Mme Arthur Gaudreau (Yvonne), M. et Mme Philippe Demers (Fernande), M. et Mme Théodule Blais (Cécile), M. Maurice Dubé, M. et Mme Constant Nemey (Jeanette), M. et Mme Armand Dubé (Simone Roy), M. et Mme Raymond Dubé (Andrée Létourneau), M. et Mme Armand Beaumont (Yvette), M. et Mme Roger Dubé (Laurette Mazarole), M. et Mme Jn-Paul Dubé (Corinne Deschênes) et M. et Mme Reynald Dubé (Denise).

Les funérailles eurent lieu samedi le 6 nov. à 10 hres en l'église de St-Pierre de Montmagny

et l'inhumation au cimetière de Montmagny.

La direction funéraire avait été confiée à la Maison Laurent Normand, Montmagny.

Nos plus sincères condoléances aux familles que le deuil afflige.

Service Anniversaire

Samedi, le 13 novembre à 9 heures, en l'église St-Thomas de Montmagny aura lieu le service anniversaire de feu dame Maria Gaudreau, épouse de M. Alfred Dion.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Sincères remerciements

Mme Napoléon Aubin et ses enfants remercient sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathies soit par offrandes de messes, tributs floraux, affiliations, visites ou assistance aux funérailles à l'occasion du décès de M. Napoléon Aubin.

JE SUIS UN DE VOS VOISINS



L'assurance-vie est ma profession

Puis-je vous être utile?

Ls-P. Fortin

C.P. 1033 Tél.: 248-2960
Montmagny
SUN LIFE DU CANADA

ANDRE ASSELIN

Arpenteur-Géomètre
Bureau à Montmagny au Manoir des Erables, le mardi, de 2 à 5 h. p.m.
Tél.: 248-0100
Bureau à Lévis: 60, Côte du Passage
Tél.: 837-8250
(charge renversée)

Me Guy BERTRAND

B.A., LL.L.
Avocat-Procureur
Edifice Banque Provinciale
Montmagny, P.Q.
Tél.: 248-1622 — C.P. 1261
Bureau à Montmagny
Vendredi après-midi
Bur. à Québec - Tél.: 529-3389
Rés. Québec - Tél.: 653-7452

YVES PARE

Architecte
D.E.A.M. - M.A.A.P.Q.
- M.I.R.A.C. -

Edifice Blanchet - Montmagny
36, Du Dépôt - Tél.: 248-3610

Marcel Ruelland

DIRECTEUR DE FUNERAILLES
Ambulance et corbillard CADILLAC
SERVICE JOUR ET NUIT
Tél.: 248-1363, De la Fabrique

Laurent Normand

Directeur de Funérailles
SERVICE JOUR ET NUIT
d'ambulance et corbillard
Cadillac.

26, St-Louis - Tél.: 248-0545
MONTMAGNY

Viateur CARON, Enr.

- Pièces et accessoires d'automobiles.
- Distributeur Good Year.

500, Trans-Canada,
Téléphone: 248-2619
Montmagny

EN CAS D'URGENCE MEDICALE

si vous ne pouvez rejoindre votre médecin de famille, pour la fin de semaine qui vient,

le Dr Gustave PLANTE
Tél.: 248-0254
2, rue Du Dépôt

sera le médecin en fonction.

Téléphone: 248-1072

Robert DAVELUY
B.A., LL.L.,
Avocat-Procureur
Rue St-Jean-Baptiste
Montmagny
(Edifice Allard)

CARTES D'AFFAIRES

"Boulangier, Fortier, Rondeau & Cie, C.A."

Maurice Boulangier, B.A., C.A. Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A.
Réal-A. Rondeau, B.A., C.A. Paul R. Thivierge, C.A.
Raymond Kirouac, M.S.C., C.A. André Gagnon, M.S.C., C.A.
G. Beauheu, B.A., M.S.C., C.A. Rolland Trudelle, M.S.C., C.A.
Guy Des Roches, M.S.C., C.A. J. Desmeules, B.A., M.S.C., C.A.
Lionel Daigle, B.A., C.A. Marcel Samson, B.A., M.S.C., C.A.

COMPTABLES AGREES — CHARTERED ACCOUNTANTS

Tél.: LA 5-4955 500 est, Grande-Allée
Case Postale 97, Haute-Ville QUEBEC 4.

"Caron, Corriveau, Renaud, & Cie, C.A."

B. Caron, B.A., M.S.C., C.A. L. Corriveau, M.S.C., R.I.A., C.A.
Gérard Lavoie, B.A., M.S.C., C.A. Guy Renaud, M.S.C., C.A.
B. Chénard, B.A., M.S.C., C.A. R. Gagnon, B.A., M.S.C., C.A.
Gaston Bérubé, M.S.C., C.A. Réal Bélanger, M.S.C., C.A.
Roland Pouliot, M.S.C., C.A. Hugues Dion, M.S.C., C.A.

COMPTABLES AGREES — CHARTERED ACCOUNTANTS

Tél.: 248-1303 54, Rue St-Magloire
Montmagny, P.Q.

Bureaux: Montmagny - Rivière-du-Loup - Matane.

Rés. 248-0907 ASSURANCES Bur. 248-1202

"La Laurentienne"
Assurance sur la vie
Jean-Marie PROULX

Feu, Automobiles,
Responsabilités, Accident
HEBERT & PROULX, Enr.

MONTMAGNY 86, DE LA GARE.

Mercier & Carrier

AVOCATS-PROCEUREURS

63, de la Gare
Tél.: 248-0194
Montmagny

Me Jules PARE, C.R.

AVOCAT-PROCEUREUR

Edifice Banque Provinciale
Rue St-Thomas,
MONTMAGNY, P.Q.

Tél.: 248-3954

Alex. Chouinard, C.R.

— Avocat —

60 rue St-Louis
Tél.: 248-2948
MONTMAGNY

Tél. Bur.: 248-1183

Rés.: 248-0147

Denis GOBEIL, LL. L.
AVOCAT

34, rue de la Gare
Montmagny

Installations et réparations électriques

Travail de tous genres en électricité

ROGER PROULX
ENT.-ELECTRICIEN

87, rue Ste-Brigitte-Nord
Tél.: 248-0970 Montmagny

Gonzague BELANGER

B. A. LL. L.
NOTAIRE

Tél. bur.: 248-2592

Rés.: 248-1096

32, rue St-Thomas
Montmagny

Jean-Paul CLOUTIER

B.A., L.S.C.
Licencié en Sc. commerciales

J. Maurice CLOUTIER

B.A., LL.L.
Notaire

ST-PAUL, Co. Montmagny, P. Q.

Gaston CLOUTIER
Industriel

Guy CLOUTIER
Courtier d'assurances

ROBERT DESPRES

INGENIEUR-CONSEIL

Bureau à Montmagny

Edifice Blanchet
38, rue du Dépôt

Tél.: 248-0622 - Rés. 248-0653

à radio-canada

SAISON
65-66

L'Heure
du
concert

Téléthéâtre
Théâtre
d'une heure
Soirée
au théâtre Alcan



"Concert varié —
Musique française" — 4 nov.



"Concert varié" — 18 nov.



"Concert avec Bruno Maderna" —
2 déc.



"Concert Schumann-Mendelssohn" —
14 déc.



"Concert Michel Legrand" — 6 jan.



"Opéra canadien de Murray Schafer" —
3 fév.



"Concert Mozart-Boccherini" — 10 fév.



"Trois femmes, un homme" — 7 nov.



"Le Disciple du diable" — 14 nov.



"La Cruche cassée" — 21 nov.



"Un cri qui vient de loin" — 28 nov.



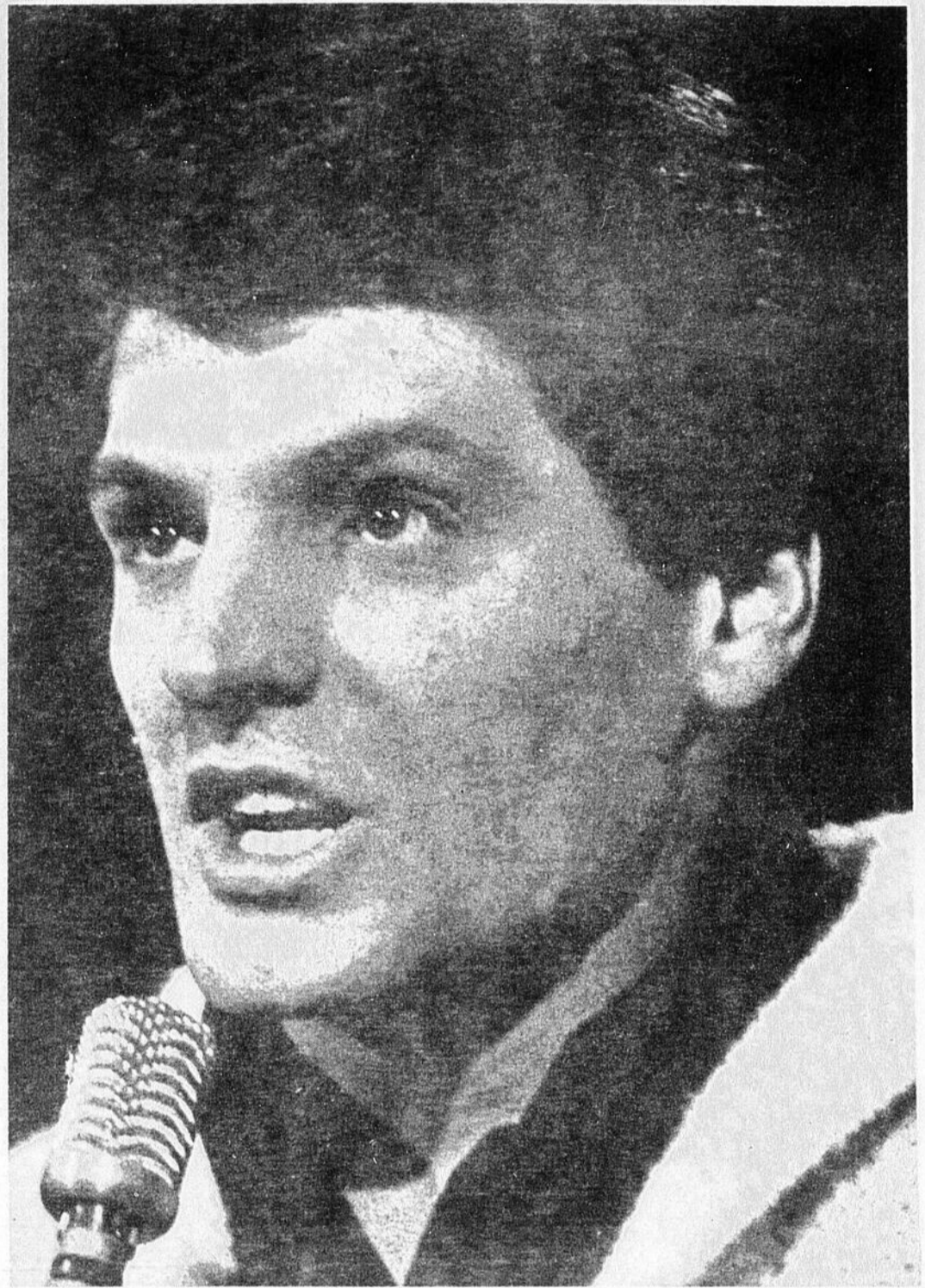
"L'Homme au parapluie" — 9 jan.



"Le Canard sauvage" — 16 jan.



"Il est important d'être aimé" —
30 jan.



Après plusieurs années de travail ardu, Daniel Giraud devient animateur de «Jeunesse à gogo»

■ Daniel Giraud, une nouvelle étoile dans le ciel des jeunes vedettes. A peine connu il y a un mois, il est aujourd'hui l'animateur de *Jeunesse oblige à gogo*, le samedi soir à 7 heures. Comment expliquer cette ascension fulgurante ?

C'est une histoire qui semble toute simple quand Daniel Giraud nous la raconte. Il m'avait donné rendez-vous à 3 heures et, à l'heure dite, sans une seconde de retard, il était là. Comment ne pas le trouver sympathique immédiatement ? Il m'est apparu grand, mince, élégant dans la tenue sport la plus yé-yé, la plus dans le vent qui soit : manteau de cuir noir, « blue jeans » pâles et chandail à col roulé bleu marine. Malgré son costume, Daniel me fait l'impression d'un garçon sérieux, avec même une certaine mélancolie dans le regard et le sourire. C'est sans doute sa vraie nature.

Quelques minutes de conversation avec lui viennent confirmer cette impression. Daniel est simple, direct, naturel. Il a beaucoup travaillé pour arriver où il est. Il a connu toutes les servitudes des débuts difficiles. Il a souffert. Il n'a rien perdu de son enthousiasme et de son dynamisme mais il est devenu un homme.

Il me raconte son histoire, en petites phrases courtes, sans enjoliver, sans chercher à dramatiser ou à épater; il s'en tient aux faits, comme un homme d'affaires : « J'ai débuté tout jeune dans le métier. Je chantais en m'accompagnant à la guitare dans des troupes qui faisaient des tournées chez les soldats, les aviateurs et les marins. Plus tard, j'ai obtenu des engagements dans des hôtels et des boîtes de nuit pas toujours très chic. A ce moment-là, j'aimais surtout le rock n' roll et j'imitais même Elvis Presley. Peu à peu, je me faisais connaître et j'obtenais des contrats dans des cabarets mieux fréquentés, en province et à Montréal. »

Au sujet du travail dans les cabarets, Daniel m'avoue, comme bien d'autres vedettes avant lui : « Chanter dans un cabaret n'est pas toujours facile, je vous jure. La plupart des clients parlent, rient, crient, vous interrompent pour un oui, pour un non. Il y a de la fumée. Il fait chaud. On se demande parfois si on va pouvoir tenir le coup. Pourtant, certains soirs, l'auditoire est si chaleureux ! Il vous applaudit avec tant de bon cœur que vous êtes tout ragaillard et prêt à repartir comme si tout était plus facile. »

A la télévision, c'est bien différent, et Daniel me dit : « Au début, j'avais un trac fou et, c'est drôle, le public me manquait. A *Jeunesse oblige*, il y a des jeunes dans le studio, ça aide beaucoup. »

Je lui demande comment il est arrivé à *Jeunesse oblige* et il me répond : « J'ai eu la chance de rencontrer Denyse Filiatrault et Dominique Michel. Elles m'ont vu travailler. Ça leur a plu et elles m'ont demandé de faire partie de leur revue. J'ai accepté avec joie, vous pensez bien. Puis, un beau jour, Denyse et Dodo m'ont présenté à Pierre Desjardins, un des réalisateurs de *Jeunesse oblige*. J'ai passé une audition et Pierre m'a engagé pour trois émissions. Je ne croyais pas que ça pouvait continuer; c'était trop beau. Et pourtant, la semaine dernière, alors que je jouais à Trois-Rivières, j'ai reçu un appel de Pierre Desjardins. Il m'annonçait que je pourrais signer mon contrat avec Radio-Canada pour le reste de la saison de *Jeunesse oblige*. J'étais fou de joie et j'avais tellement hâte d'apprendre la nouvelle à Denyse et à Dodo. »

Et voilà ! Pour Daniel, c'est aussi simple que ça. Un long silence ensuite comme s'il en avait trop dit. Puis il me parle de ses sports préférés : « Le ski en hiver et la pêche en été, la pêche surtout. » Daniel Giraud, un grand garçon tout simple et des plus sympathiques.

Fernand Côté



Rapide comme l'éclair

Utilisable quatre fois

Il existe de nouveaux appareils qui utilisent maintenant un système unique de lampe-éclair. Au lieu d'utiliser la lampe éclair du type conventionnel, le nouvel appareil utilise des dispositifs compacts à quatre éclairs, appelés Blascube.

L'utilisation de ces nouvelles Flashcubes est extrêmement simple: vous en placez une dans une douille au sommet de l'appareil et à mesure que vous tournez le film pour prendre la suivante, la Flashcube tourne automatiquement dans une nouvelle position, prête instantanément pour la photo lampe-éclair suivante.

Les types d'appareils à Flashcube qui existent aussi bien en modèles économiques d'emploi facile qu'en appareils plus perfectionnés, éliminent non seulement tous délais entre les prises de vue, mais aussi tout manquement de lampe-éclair.

Outre l'amélioration incontestable qu'elles apportent dans les prises de vue à la lampe-éclair, elles offrent aux amateurs d'instantanés des possibilités inexistantes auparavant.

Vous pouvez prendre des séquences animées et raconter des histoires complètes en photo, vous pouvez aussi prendre la photo de "l'après photo", celle que l'on manque si souvent pendant qu'on change la lampe-éclair conventionnelle, alors que l'attitude ou les expressions de visage se prêtent si bien à la photo.

Votre rythme de prise de vue avec les appareils à Flashcube est extrêmement flexible. Vous pouvez en prendre quatre de suite ou vous arrêtez à loisir entre chacune. Si la situation s'y prête, l'amateur peut prendre quatre photos en cinq secondes sans perdre de temps à changer la lampe ou à recycler la lampe-éclair électronique. Aucune perte de temps entre les photos puisque la Flashcube tourne automatiquement.

Une Flashcube se place et s'éjecte de sa douille bien plus aisément qu'une ampoule pour lampe-éclair. De plus les contacts électriques sont meilleurs et la mise à feu plus sûre qu'avec les lampes éclairs à une seule ampoule. Lorsque vous avez pris les quatre poses permises par la Flashcube, enlevez-la et remplacez-la par une nouvelle. Les cubes usagés sont à peine chauds au toucher et leur forme rectangulaire permet de les laisser n'importe où sans risquer qu'ils ne roulent.

Outre leur rapidité et leur simplicité d'emploi les Flashcubes donneront à l'amateur d'instantanés des photos plus claires et plus lumineuses. Chaque cube comporte quatre réflecteurs incorporés extrêmement réfléchissants, concernant la lumière avec un maximum d'efficacité.

Les nouvelles Flashcubes s'adaptent sur la nouvelle série d'appareils Kodak Instamatic et d'appareils 35 mm, elles n'existent qu'en une seule couleur bleue, utilisable à l'extérieur comme l'intérieur avec n'importe quelle pellicule en couleur ou en noir et blanc. Voilà une simplification supplémentaire des photos à la lampe-éclair. Plus d'alternative entre bleue ou blanche ou que vous soyez, quelque soit la pellicule, le bleu conviendra.

À la lumière du jour normale, il va sans dire qu'on peut utiliser tous les appareils à Flashcube, sans celle-ci.

Pour l'amateur d'instantané comme pour le photographe amateur chevronné, la Flashcube jette une lumière nouvelle sur la prise de vue photographique et ouvre une nouvelle ère de rapidité et de commodité.

ANNONCES CLASSEES

Achetez des Obligations d'Épargne du Canada vendues en tout temps par Gérard Blais, 145 St-Louis Montmagny, Tél.: 248-1510.
28-10-3fs

LOGEMENT de quatre pièces à louer sur la 2e Rue (en face de la Coopérative Agricole). S'adresser à M. Jos. Mercier, Tél.: 248-1292.
7-10-3fs

A VENDRE, maison de 7 appartements, plus sous-sol terminé avec chambre de bain, salle de lavage et salle de jeu. Chauffage central. Grand terrain aménagé avec haie de cèdres de chaque côté, fleurs et arbustes. Entrée asphaltée et patio. Agrandissement de deux ans, plafond cathédrales avec poutres. Finition bois naturel. S'adresser Tél.: 248-1269.

A VENDRE, maison entièrement neuve 30 x 60, 7 pièces, 2 salles de bain, salle de lavage, chauffage eau chaude, tapis mur à mur, fenêtres Pella, foyer, sous-sol isolé. A vendre pour cause de départ. S'adresser à Hébert et Dolan, Tél.: 248-1202.
J.N.O.

HOMMES DEMANDES — Meteor Brush Co. désire prendre application pour gérant et vendeurs, pour Montmagny et environ. Expérience non requise pour vendeurs. Ecrire à 1425, Garnier, Québec 6.

A LOUER, logement moderne 5 appartements coin 8e rue et 6e avenue. S'adresser Tél.: 248-2509 ou 248-3368.
4-11-3fsP.

GARANTIE - Chaque produit Avon est garanti... et nous vous garantissons d'excellents revenus comme Représentante Avon. Les territoires disponibles sont limités. N'attendez pas. Renseignez-vous aujourd'hui en écrivant à C.P. 172, Sillery, Québec 6.

A VENDRE, 3 manteaux courts, genre corvette, 1 manteau en rat-musqué pâle. Pour fillette de 12 à 14 ans. Le tout à prix très bas. Tél.: 248-0807.

LA COMPAGNIE AVON demande les services d'une personne sérieuse, ambitieuse et possédant une voiture pour présenter des produits de haute qualité. Les territoires disponibles sont limités. N'attendez pas. Renseignez-vous aujourd'hui en écrivant à C.P. 172, Sillery, Québec 6.

A VENDRE Mercedes-Benz, modèle 219, année 1958, moteur neuf, ressorts H.D., chauffe eau, transmission semi-automatique neuve, amortisseur H.D., peinture neuve. S'adresser L. Gagnon, pte, 14, rue St-Joseph, Tél.: 248-0993.

MAISON A VENDRE de 45' x 28', 7 pièces plus chambre de bain, chauffage à l'air chaud, planchers en tuile, extérieur fini en briques et pierres, chassis Pella, situé sur l'Avenue du Quai, un terrain de 110' x 98'. S'adresser à Tél.: 248-2578.
21-10-J.N.O.

BOITES A MALLE de toutes sortes pour fixer aux portes. S'adresser aux Appareils Domestique, 127, St-Jean-Baptiste, Montmagny, Tél.: 248-1424.

VIEILLES MONNAIES - Achetérais ou échangerai vieilles monnaies Canadiennes, Terneuviennes ou Américaines pour compléter collection. S'adresser à: Tél.: jour: 248-0533; soir 248-1710. L.P.

LOGEMENT A LOUER, à St-Vallier, Cté Bellechasse, un logement de 7 partements, pour \$65 par mois. S'adresser: Mme Cyrille Chabot, C.P. 3004, St-Roch, Québec 2, ou tél. 248-0665, chez Thomas Fournier, Montmagny.
22-10-J.N.O.

Le plein emploi l'affaire de tous

Voici les offres d'emploi pour cette semaine:
DANS NOTRE REGION

ON DEMANDE :

Une technicienne en nutrition pour un hôpital. L'employeur exige au moins un certificat d'Institut Familial avec bonne orientation en nutrition.

Une opératrice de machine-comptable avec expérience.

Une serveuse de table pour un restaurant de Trois-Saumons.

Une coiffeuse possédant une c.c. classe B, pour un salon de St-Pamphile.

Des aides familiales compétentes et expérimentées. Emplois disponibles à St-Pierre, Cap St-Ignace et Montmagny.

Un apprenti-machiniste, diplômé d'Ecole d'Arts et Métiers.

Un mécanicien de maintenance avec connaissance de la soudure électrique.

Un débosseleur pour un garage de la région.

Des agents du Service de Placement pour le SNP Ministère du Travail Fédéral. Traitement jusqu'à \$7,320. par an.

EN DEHORS DE NOTRE DISTRICT

ON DEMANDE:

Une cuisinière pour un hôtel de Lauzon au salaire de \$45, par semaine.

Des aides familiales pour des familles de La Pocatière, St-Michel de Bellechasse, Québec et Montréal. Travail à l'année et salaire intéressant.

Une personne sérieuse pour cuisine et ouvrage général dans un foyer pour personnes âgées à St-Vallier.

Une presseuse de chemises expérimentée pour un atelier de nettoyage-pressage de La Pocatière.

Des électriciens possédant licence "C", salaire jusqu'à \$3.40 l'heure.

Des briqueteurs.

Des machinistes.

Des plombiers.

Des travailleurs de la forêt pour diverses Cies forestières de la Province dont la Domtar.

NOUS AVONS EGALEMENT UNE LISTE D'EMPLOIS VACANTS DANS UN GRAND NOMBRE DE METIERS SPECIALISES, ADMINISTRATIF ET PROFESSIONNELS DANS DIVERS CENTRES DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

Toutes les personnes à la recherche d'emploi qui auraient négligé de s'enregistrer ou de renouveler leur demande sont priées de le faire le plus tôt possible.

CE QUI SUIVIT S'ADRESSE AUX EMPLOYEURS

Une personne sérieuse et fiable de St-Aubert offre ses services comme commis-vendeuse, commis de bureau ou autre emploi du même genre.

Une jeune fille possédant une 11ième année et un cours d'infirmière pratique désire du travail comme secrétaire dans un bureau de médecin.

Quelques candidats demeurant à Montmagny, Cap St-Ignace, St-François et l'Islet possédant 10ième, 11ième ou 12ième année sont à la recherche d'emplois de bureau.

Deux cuisiniers et deux seconds cuisiniers, des menuisiers, des peintres et deux plombiers sont disponibles immédiatement.

Nous avons aussi un bon nombre de chercheurs d'emplois possédant expérience dans divers métiers, disponibles immédiatement.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Nous sommes en mesure de fournir toutes les informations nécessaires aux personnes désireuses de suivre des cours de formation professionnelle, afin d'améliorer leur situation.

Pour informations supplémentaires, veuillez vous adresser le plus tôt possible au Bureau National de Placement à Montmagny au numéro de téléphone 248-1102.



LES CAMIONS DE LA TRAGEDIE — La semaine dernière, deux camionneurs du Nouveau-Brunswick, M.M. Georges Levesque et Roger Therriault ont perdu la vie à l'Anse à Gilles alors que leurs véhicules ont caboté. Cette tragédie a été causée par la présence d'une vacre sur la route. Nous apercevons sur la photo ce qui a déjà été des camions.

Un comité décidera quels cours seront donnés aux sans-Travails

Des cours de formation professionnelle, "Programme 5", seront donnés cet hiver, à l'École de Métiers de Montmagny. Ces cours sont offerts aux personnes sans-emploi qui désirent apprendre ou se perfectionner dans un métier.

A cet effet, les autorités de l'École de Métiers de Montmagny ont pensé former un comité, afin d'étudier la situation actuelle de l'emploi et de savoir quels cours, il serait le plus avantageux de donner.

C'est ainsi que plusieurs personnes susceptibles de fournir des renseignements précieux sur ces deux items ont été invitées à une réunion de ce comité qui aura lieu à l'École de Métiers, le 15 novembre prochain, à 8 heures p.m.

L'agenda de cette soirée d'étude comprend:

- 1 - Exposé du but de la réunion par monsieur G.E. Emile Juneau, directeur de l'École de Métiers;
- 2 - Etude de projets de cours;
- 3 - Autres questions.

Les commissaires...

(Suite de la page 11)
par votre Ministère,

Considérant que le livre blanc et le rapport du colloque de l'Opération "55", insistent beaucoup sur le rôle des comités de planification, qui est de fournir à tous les enfants d'âge scolaire la possibilité de poursuivre leurs études avec le plus de facilité possible,

Considérant que les longues distances présentent un inconvénient très sérieux pour les étudiants,

Considérant que la localisation d'une école sous-régionale à l'endroit préconisé par la seconde hypothèse réduirait les distances de 28 milles (2 fois par jour) à 16 milles pour les plus éloignés,

Considérant les inconvénients et les désavantages d'une Ecole Monstre ou l'on retrouve plutôt des numéros à instruire que des jeunes à instruire et à éduquer,

Considérant également que le Comité de planification ait reconnu comme une nécessité, l'implantation au sein de notre secteur, d'une Ecole d'Atisanat pour desservir toutes les Commissions Scolaires régionales de la Province,

Considérant qu'une telle réalisation nécessite presque obligatoirement le voisinage immédiat d'un sous-centre d'école secondaire.

Toutes ces considérations vous étant maintenant connues, il appert donc de notre devoir, en tant que Commissaires, pères de famille, d'éducateurs premiers des enfants, du secteur de l'Islet-Nord, d'attirer votre attention immédiate sur la deuxième hypothèse écartée par certains commissaires de la "Pascal-Taché" lors de leur dernière étude du projet. Ces derniers songeant peut-être trop à des intérêts particuliers ont oublié ceux de nos enfants. Nous nous expliquons cette attitude par le manque d'intérêt que certains portent à nos enfants, étant eux-mêmes favorisés d'abord, il devient ennuyant de penser aux autres.

Honorable Ministre, nous vous soumettons donc notre protestation contre la décision prise par la Commission Scolaire Régionale "Pascal-Taché", et en même temps que nous sollicitons votre compréhension du problème soumis et l'appui que vous pouvez nous y apporter, nous insistons pour obtenir que votre Ministère ne poursuive pas son travail d'étude sur notre Régionale tant et aussi longtemps que la Commission scolaire régionale n'aura pas donné suite à la recommandation faite dans ce mémoire à vous présenté.

Respectueusement vôtres,
Les commissaires des écoles
St-Jean Port-Joli, L'Islet,
St-Aubert, St-Eugène, St-Damase, St-Cyrille, Tourville.

Journée Colombienne dimanche, le 14 nov.



C'est dimanche le 14 novembre qu'aura lieu la Journée Colombienne. A cette occasion, un souper et une soirée sont organisés par le Conseil 2634 des Chevaliers de Colomb de Montmagny dans leur salle à 199 Avenue Ste-Julie.

A l'occasion de la soirée, on procédera à un premier tirage de prix de présence pour les billets gagnants (moyenne de un par livret vendu, seront envoyés au député d'Etat ou ils seront mis avec ceux qui arriveront de partout dans la Province de Québec. Les billets de recruteurs seront tous envoyés au député d'Etat.

Le souper et la soirée de la Journée Colombienne promettent d'avoir beaucoup d'éclat, et des

cartes sont disponibles actuellement. On peut s'adresser à n'importe lequel des organisateurs, soit Léonard Chabot, Jean-Marie Roy, Joseph Corriveau et Jacques Morin. De plus on vendra également des cartes à la porte.

ASSEMBLEE REGULIERE

Ce soir, à 8 heures aura lieu l'assemblée mensuelle régulière à la salle du Conseil. Il y sera fortement question de la prochaine initiation qui est fixée pour le 21 novembre. Cette assemblée revêt donc une importance toute particulière, et l'exécutif espère que tous les membres en règle du Conseil 2634 seront présents.

André Collin, pub.

Les succès

CKBM

PALMARES FRANCAIS

- | | |
|--------------------------------|-------------------------------|
| 1—Action | Donald Lautrec |
| 2—Verres fumés | Michèle Richard |
| 3—Aline | Christophe |
| 4—Capri c'est fini | Serge Laprade |
| 5—Ils parlaient dans mon dos | Les Bel-Air |
| 6—Ericka | Les Chats Sauvages |
| 7—Je te réchaufferai | Georges Guétary - C. Aznavour |
| 8—Toi et moi | César et ses Romains |
| 9—Je serai toujours à toi | Shirley Théroux |
| 10—On est trop jeune | Les Sultans |
| 11—Benvenuto mio amore | Ricardo |
| 12—Tu es celui que j'aime | Marthe Fleurant |
| 13—Chacun garde dans son coeur | Margot Lefèvre |
| 14—C'est loin domani | Annie Philippe |
| 15—Scandale dans la famille | Eric Genty - S. Distel |
| 16—Quand on est amoureux | Les Hou Lops |
| 17—Wooly Bully | Les Rats |
| 18—Une grenouille dans le vent | Eileen |
| 19—Il fait bon d'avoir 20 ans | Les Gendarmes |
| 20—Les yeux fermés | Ginette Reno |

HIT PARADE AMERICAIN

- | | |
|--|---------------------|
| 1—Tossin' & Turnin' | Chad Allen |
| 2—You Were on My Mind | We Five |
| 3—Treat Her Right | Roy Head |
| 4—Forget Domani | Connie Francis |
| 5—Secretly | The Lettermen |
| 6—Keep on Dancing | The Gentrys |
| 7—Act Naturally | The Beatles |
| 8—Like a Rolling Stone | Bob Dylan |
| 9—Baby Don't Go | Sonny & Cher |
| 10—Some Enchanted Evening | Jay & The Americans |
| 11—I'm Yours | Elvis Presley |
| 12—Ride Away | Roy Orbison |
| 13—Chantilly Lace | Rene & Rene |
| 14—I'll Make All Your Dreams Come True | Freddy Cannon |
| 15—Action | Freddy Cannon |

Un opérateur de pelle mécanique l'échappe belle à Montmagny

Tout récemment le mât d'une pelle mécanique a touché un conducteur électrique sous tension (7,200 volts) à Montmagny. L'opérateur de cette machine a été extrêmement chanceux, car il aurait pu être électrocuté sur le champ.

On ne doit jamais approcher des lignes de transport d'énergie. La grosseur de fils ne détermine pas la tension qu'ils portent. Il est de la plus élémentaire prudence de toujours aménager une aire de travail suffisante aux grues et aux autres appareils de levage, lorsque cette machinerie

travaille dans le voisinage de lignes de transport d'énergie.

Ce conseil de sécurité ne s'adresse pas seulement aux opérateurs de pelles, de grues, d'échelles, mais aussi à tous ceux qui doivent déplacer une maison, assembler un échafaud, surtout s'il est de métal, installer une antenne de télévision ou creuser un puits artésien.

Dans le moindre doute, car on ne sait jamais si un fil est sous tension ou non, on doit se renseigner au bureau local de l'Hydro-Québec.

La Corporation de Prêts du Québec

(fondée en 1924)

Membre de l'Ass. Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières

ACHAT ET VENTE D'OBLIGATIONS
Actions & Fonds Mutuels
Consultez notre représentant autorisé

Eutrope Méthot

93, St-Jean-Baptiste TEL: 248-0669 Montmagny

nous avons entendu dire

• Que la semaine prochaine, "Le Peuple" sera distribué gratuitement dans tous les foyers des comtés de Bellechasse, Montmagny, L'Islet et une partie de Kamouraska. Nous voulons ainsi présenter à toute la région le nouveau visage de notre journal. Nous avisons les associations qu'à cette occasion plus de 20,000 foyers recevront notre édition. Si vous avez des communiqués à faire publier, c'est le temps. Toutefois, ils devront nous parvenir avant mercredi midi.

• Que partout au Québec, un effort louable est fait pour redonner à la province son aspect français. A Montmagny, dans plusieurs domaines, la chose est également remarquée. Toutefois, dans le hockey, lorsqu'il s'agit de donner des noms à nos équipes, on se dépêche de les affubler d'appellations anglaises. Exemple: on a collé à nos porte-couleurs de la Ligue Laurentide de hockey le mot "Bruins" comme désignation. Dans la Ligue des Bons Moments on n'a rien trouvé de mieux que Bims et Curlies pour dénommer deux équipes qui en font partie. Voyons Messieurs, soyez dans le vent et suivez le courant de renaissance.

• Qu'il est très difficile de savoir qui a gagné les élections fédérales de lundi. A la T.V., des cinq chefs qui ont adressé la parole le soir du scrutin, il nous a semblé que le plus heureux était M. Douglas du N.P.D. Incidemment, ce parti a, dans Montmagny, avec un candidat fantôme, récolté tout de même 341 voix.

• Que la population du Canada est maintenant anxieuse de connaître les prochains chefs de nos deux grands partis fédéraux. Il n'y a aucun doute que l'électorat a fait sentir à M. Pearson qu'il devrait faire ses bagages en douce. M. Lesage serait sans doute heureux de prendre sa place. Quant à M. Diefenbaker, il commence à se faire vieux et sa relève serait assurée avec un homme comme Georges Hees. Chose certaine, dans les mois à venir, la scène fédérale sera intéressante à suivre.

• Que le grand VIGNEAUT, le poète, le chansonnier canadien-français, sera avec les magnymontois mardi le 16 novembre prochain. Il donnera un récital de ses propres compositions au cinéma Lafontaine. C'est à ne pas manquer.

• Que le candidat conservateur dans Montmagny-L'Islet est enchanté de l'accueil sympathique qui lui a été fait à la grandeur du comté. Il a été tellement satisfait de ses rencontres avec les gens de la région que Me Robert Lafrenière a décidé d'ouvrir une étude légale à Montmagny. Une fois, par semaine, le lundi, Me Lafrenière recevra ses futurs clients, à 125 rue St-Thomas.

• Que l'assemblée mensuelle du cercle des Filles d'Isabelle aura lieu lundi le 15 novembre, à 8 h. p.m. à la salle des Chevaliers de Colomb. Prière à chaque Filles d'Isabelle d'être présente à cette réunion importante.

• Qu'hier soir, à l'Arena locale, dans une partie de la Ligue Laurentide Québec-Rive-Sud, le R. Tanguay l'a emporté 4-3 sur l'équipe de Beauport. Le R. Tanguay occupe maintenant seul la tête du classement.

Le Dr Emmanuel Gobeil nommé président du Conseil-Parrain des APM



C'est au Dr Emmanuel Gobeil, que les différents officiers des Associations Parents-Maitres de la région ont confié la présidence de leur Conseil Parrain.

M. Gobeil a été désigné à ce poste lors d'une réunion générale des présidents des A.P.M., des directeurs et directrices, de même que des personnes attachées à l'enseignement.

L'exécutif de cet organisme dévoué à l'éducation est complété par Mme Marcel Casault à la vice-présidence, Mlle Orietta Gaudreau, directrice de l'école du Boulevard, à la fonction de secrétaire, en remplacement de Mlle Thérèse Gélinas, et M. Raymond Paré, à la charge de trésorier. M. l'abbé Chs-Henri Dion a été nommé aviseur moral en remplacement de l'abbé Maurice Bois.

A cette assemblée Mme Marcel Casault a fait rapport de son voyage à Hull à l'occasion de la réunion de la Fédération provinciale des A.P.M. L'ex-présidente a émis l'opinion qu'il serait peut-être bon de faire partie de cette association pour être plus au courant de ce qui s'y passe; toutefois elle a aussi précisé que pour l'immédiat, elle n'en voyait pas l'utilité. Aussi, aucune décision n'a été prise à ce sujet.

Le nouveau président, dans son mot de remerciement n'a pas manqué de souligner l'excellent travail accompli par Mme Marcel Casault durant son terme de pré-

sidente. Le Dr Gobeil a également souligné l'esprit de fraternité et de coopération qui prévaut au sein des A.P.M. Il souhaite que les associations parents-maitres demeurent actives afin de continuer leur oeuvre.

RÉSULTATS COMPLETS

A L'ECHELLE NATIONALE

	1965	A la dissolution
Libéraux	129	127
PC	99	92
NPD	21	18
Rall. Créd.	9	13
CS	5	9
Ind. PC	1	2
Ind.	1	0
Vacants	—	4
	265	265

AU QUEBEC

	1965	A la dissolution
Libéraux	55	46
PC	9	8
NPD	0	0
Rall. Créd.	9	13
CS	0	5
Ind. PC	2	2
Vacant	—	1
	75	75

Trois blessés dans une collision sur le Blvd Taché

Trois résidents de Sept-Iles, ont subi des blessures, jeudi soir dernier, vers 7 h. 25, sur le Blvd Taché à l'intersection de l'Ave-Ste-Brigitte, à la suite d'une collision impliquant trois automobiles.

Il s'agit de Mme Roland Murry, de sa fille Johanne et de M. Benoit Taschereau. Ils ont été conduits à l'Hôtel-Dieu de Mont-

magny souffrant de blessures multiples.

Les éclopés prenaient place dans une auto-taxi conduite par M. Jn-Charles Dufour également de Sept-Iles. Ce dernier roulait en direction de Rimouski. A l'intersection de l'Avenue Ste-Brigitte, son auto est entrée en collision avec celle de M. Denis Thibault, de Montmagny, qui débou-

chait de cette rue. Dans le choc le véhicule de M. Dufour a heurté une autre voiture venant en sens inverse. Cette troisième auto était conduite par M. Benoit Taché de Lévis.

Les dommages aux trois voitures dépasseraient les \$3,000.00.

Les constables municipaux ont fait les constatations d'usage lors de cette double collision.

Le jeune Gaëtan Giasson blessé légèrement par une auto

Une garçonnnet de 10 ans, Gaëtan Giasson, fils de M. et Mme Emile Giasson, 7ième Rue, Montmagny a été heurté par une auto, samedi après-midi dernier, vers 4 h. 30.

Le jeune garçon a été conduit à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, souffrant d'une fracture à une jambe et de contusions multiples.

L'accident est survenu en face de la demeure de ses parents. C'est en voulant traverser la rue,

que le garçonnnet a été happé par la portière droite d'une voiture. Cette dernière était conduite par M. Marcel Labbé de Québec qui déclara n'avoir aperçu le jeune garçon qu'au dernier moment.

Réouverture du Foyer des Quilles

Le foyer des quilles de Montmagny annonce à tous ses quilleurs et quilleuses, la réouverture de la Salle, ce soir.

Cinq allées entièrement rénovées à neuf ainsi que des boules et quilles neuves seront à votre disposition.

De plus, samedi le 13 novembre à 8 heures de l'avant-midi débutera le tournoi qualification en vue du marathon de quilles du 20 novembre prochain. Les 16 meilleures moyennes seront choisies.

Quilleurs et quilleuses, pour améliorer votre moyenne et pour

jouer de bonnes parties, rendez-vous au Foyer des Quilles de Montmagny, situé sur le Blvd Taché au sous-sol du Centre Civique.

N'oubliez pas que le gérant offre un cadeau souvenir pour chaque partie de 200 et plus.

La Direction.

Boxe au gymnase de l'École Beaubien dimanche, à 2 heures

C'est dimanche le 14 novembre à 2 h. p.m., au gymnase Beaubien, qu'aura lieu un programme de boxe sanctionné par la Commission de boxe du Bas St-Laurent et présenté par la Palestre Régionale de Montmagny.

GRANDE FINALE 6 rondes de 3

Jean-Claude Roy, 180 livres, 3e aspirant du Canada chez les professionnels, dans la catégorie des poids lourds

CONTRE

Chicoutimi, 2 fois champion des Golden Gloves; il est considéré comme le champion poids lourd de la côte nord.

SEMI-FINALE

Claude Langlois, 122 livres, l'espoir de Montmagny. C'est un boxeur qui promet beaucoup et le public sera à même de constater. Il sera opposé au jeune Pierre Parent, 125 livres de Québec.

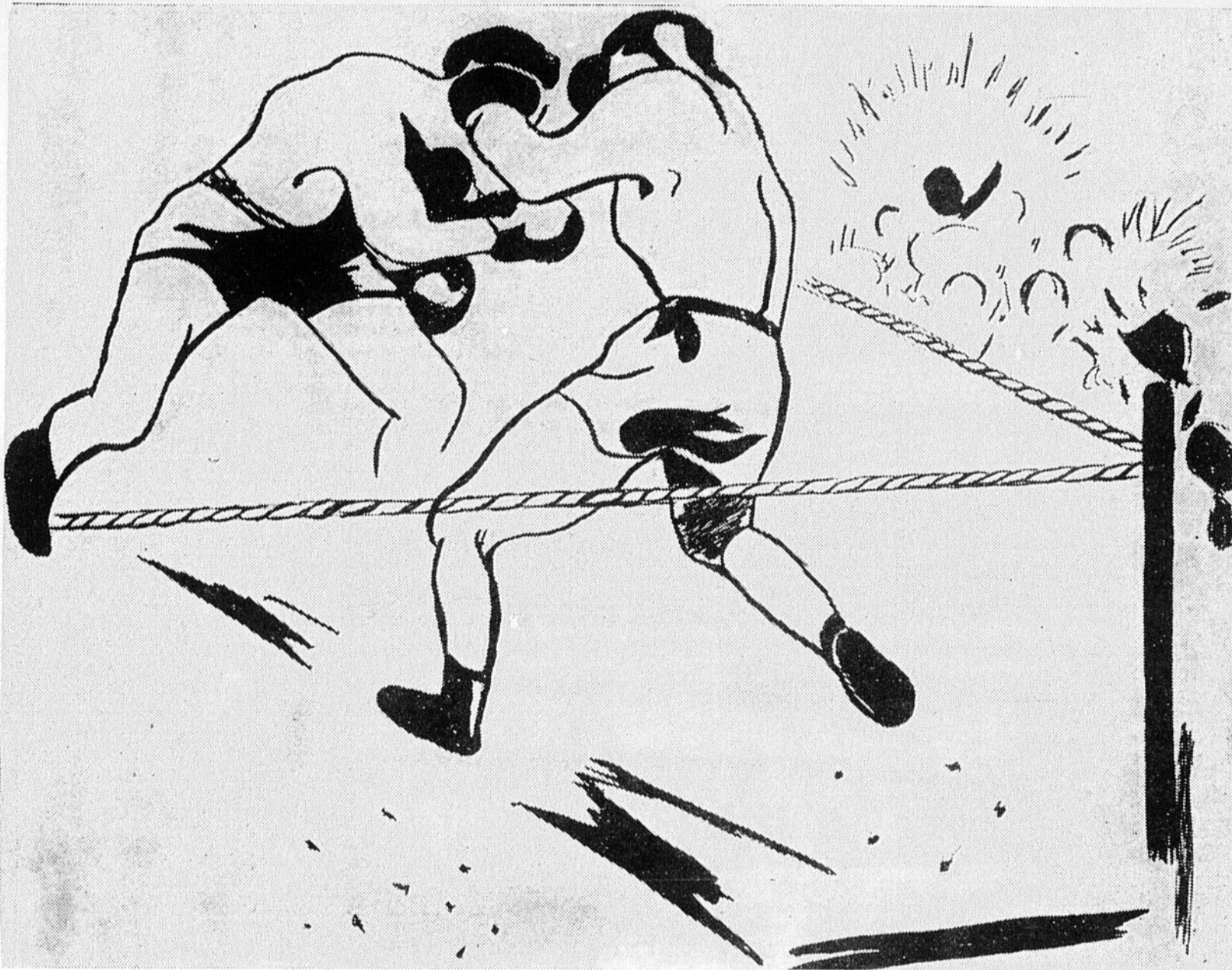
AUTRES COMBATS

Robert Pruneau, 140 livres, contre Pierre Bilodeau de Québec, 3 rondes.
Preliminaire 3 rondes

Bernard Boulet, 147 livres contre Pierre Fortin, 145 livres de Québec.

Gilbert Paquet, 148 livres de Québec, Marcel Boulet, 148 livres de Montmagny.

Les autres boxeurs de la Palestre s'entraînent pour un autre programme en décembre. Toutefois, ce dernier sera pré-



senté à seule condition que le programme de dimanche prochain soit une réussite. Qu'on se le dise, amis sportifs c'est dimanche le 14 à l'école

Beaubien qu'il faut se rendre pour assister à un magnifique programme de boxe. Le maître de cérémonie sera Réjean Levesque.

Debut de la Ligue des Bons Moments

Ligue Laurentide Qué.-R.-Sud

Dimanche, le 7 novembre, les sportifs qui se sont rendus à l'Aréna de Montmagny ont pu assister à un très bon "match". En effet, à 1h.30 p.m., les Bruins rencontraient l'Institut Tech de Lauzon et avec un dix minutes en

supplémentaire, le compte final fut de 2 à 2.

Les points comptés pour Lauzon reviennent à André Roy et à Henri Roy à la première et dernière périodes.

Pour Montmagny, les compteurs sont Pierre Dumont et Marcel Chouinard sous des assistances de Raynald Levesque, Hugues Ouellet, Denis Corneau et Gilles Langlais.

A 3h30 p.m., St-Joseph remportait les honneurs en triomphant sur Giffard au compte de 3 à 1.

Les compteurs pour St-Joseph sont Jacques Lachance, Jean Bacon, Jean Breton assistés de Robert Poitras, Jean Breton et G. Ferland.

Le compteur du Giffard est Denis Laliberté.

Amis sportifs vous êtes invités le 14 novembre, alors que le R. Tanguay (Lévis) rencontre le Giffard et que le Beauport fera face au Lauzon. Vous êtes de plus, invités à voir votre équipe à l'oeuvre le 17 novembre alors que Montmagny rencontrera St Joseph à 8 h. 45 p.m. à l'Aréna de Montmagny. Venez encourager la ligue et venez encourager aussi nos valeureux joueurs.

Lundi soir, à l'Aréna de Montmagny avait lieu la première partie de la Ligue des Bons Moments. Cette ligue est composée d'anciens joueurs qui aiment toujours le hockey, mais qui ont abandonné depuis un certain temps.

Dans la partie d'ouverture, les Bims et les Curlies ont fait match nul 4-4, malgré une période supplémentaire. Dès le début de la partie, André Collin enregistrait pour les Curlies assisté de Gilles Laberge et Yvon Leclerc, mais quelques minutes plus tard, Pierre Audet prenait Fernand Clavet en défaut assisté de Gilles Bolduc et de Robert Fournier. A nouveau André Collin trompa la vigilance de Claude Fréchette dans la première période pour porter le compte 2-1, assisté de Gilles Laberge et Simon Morin.

Dans la seconde période, les Bims revinrent à la charge en en-

registrant trois buts d'affilée. Gilles Bolduc, Richard Leclerc et Pierre Audet furent les compteurs. Robert Fournier et Gilles Bolduc se méritèrent chacun deux assistances sur ces buts, et Raynald Fortin et Richard Leclerc, une passe chacun.

Dans la troisième période, les Curlies revinrent de l'arrière grâce à des buts de Gilles Laberge et Jules Proulx qui ont de plus une passe chacun sur le but de l'autre. Jacques Morin et Yvon Leclerc ont également une assistance chacun. Des punitions ont été décernées à Jacques Després, Richard Leclerc et Clément Jacques au cours de la partie par les arbitres Gaston Turgeon et Denis Corneau.

La prochaine partie de cette ligue aura lieu lundi soir à 10 h. Les Bims rencontreront à nouveau les Curlies du pilote Denis Fréchette.

Ligue de Balon-Balais Laurentide

Dans la dernière partie disputée à l'Aréna de Montmagny, le Gérard Collin a subi un échec au compte de 3 à 1 pour le Roch Fournier (meubles).

Les pointeurs sont Denis Barde avec deux buts et Claude Lebel avec un but pour le Roch Fournier. Bernard Paquet enregistra l'unique but du Gérard Collin.

Gilles Boudreau, le cerbère du Roch Fournier démontra une belle performance et par ce fait

sauva les siens de quelques points. Signalons aussi le magnifique travail de Claude Bernier dans la cage du Gérard Collin. On remarque qu'une seule équipe ne s'est pas présentée en partie hors concours, il serait bon de le faire et pour ce voyez M. Fournier à l'Aréna de Montmagny.

Amis lecteurs, à notre prochaine chronique, la semaine prochaine.

Jacques Lemieux, pub.

Le Publiciste.

Attention les copains !

La J.O.C. vous invite tous cordialement à venir danser et vous amuser, samedi soir, au "Club du Disque", de 8h.30 à minuit, aux sons des airs les plus populaires.

Dimanche après-midi, de 2 h. à 4 h., c'est le "Club des Jeunes"

avec l'ensemble le plus populaire de notre région: "Les Mélomanes".

Pour passer de bons moments, venez à la J.O.C., vous serez tous les bienvenus.

J.O.C. de Montmagny.



SOIREE D'INTEGRATION A LA JEUNE CHAMBRE — Jeudi soir dernier, au Centre Civique de Montmagny, plusieurs membres de la Jeune Chambre s'étaient réunis à l'occasion de l'intégration d'un vingtaine de nouveaux venus à cet organisme. De g. à d., le président M. Maurice Rousseau, M. Léandre Bolduc recevant le bouton JC des mains de Mme ColetteDumas, et M. Rapnald Cloutier qui remet la carte de membre à M. Fernand Letendre. A l'extrême droite, le responsable de cette soirée d'intégration, M. Guy Gaulin.



Pierre Paradis, annonceur de C.K.B.M. qui s'adonne admirablement à la chanson. Denis Duchaine agit comme gerant du jeune Pierre Paradis.

Promesses

officielles

des brigades

scolaires

Mardi, le 9 novembre 1965, était le grand jour pour les brigadiers des écoles Bon-Conseil, St-Nicolas, Beaubien (garçons et filles), St-Pie X, et St-Thomas.

En effet, ce jour-là, s'est déroulée la cérémonie où chaque brigadier et brigadière s'est engagé officiellement devant les autorités religieuses représentées par l'aumônier de chaque école, les autorités municipales, représentées par le chef de police M. Laurent Couillard, le lieutenant Wellie Marchand, en charge des Brigades Scolaires de Montmagny, Messieurs du Ministère des Transports et Communications, soient MM. André Collin et Denis Laberge et des représentants de l'association Parents et Maîtres de chaque école respective, représentés par des délégués, et enfin, devant M. Paul Pouliot, président du Comité de Sécurité local.

La cérémonie a débuté par le chant de la Brigade scolaire. Le maître de cérémonie, le Lt Marchand, a par la suite souhaité la bienvenue aux invités d'honneur et a présenté ces derniers aux élèves et aux brigadiers. Il a expliqué pourquoi il est important que chaque école possède sa propre Brigade scolaire, ce qu'elle peut apporter et le bien qu'elle fait pour sauvegarder la vie des jeunes et même des plus vieux.

Par la suite, tous les brigadiers et brigadières se levèrent et le capitaine leur a lu la promesse demandant aux initiés de répéter après lui. Voici d'ailleurs l'engagement pris par les jeunes brigadiers:

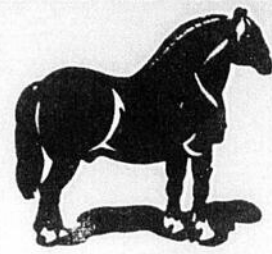
Je promets de faire tout mon possible pour...
Etre à mon poste à l'heure,
Accomplir mon devoir fidèlement,
Prévenir les accidents et toujours donner le bon exemple,
Obéir à toutes les directives de mes supérieurs.
Rapporter à qui de droit, les pratiques dangereuses des écoliers.
Mériter la confiance, de mes compagnons écoliers.

Après la promesse faite par tous les brigadiers et brigadières, le Lt Marchand nomme le nom du Capitaine et ce dernier reçoit son écusson par un invité d'honneur. Le Capitaine à son tour nomme les noms de ses Lieutenants, Sergents et Brigadiers qui viennent recevoir leur écusson de la main des invités.

Chaque capitaine, ensuite, fait un petit discours et encourage les brigadiers et brigadières à continuer leur beau travail qui sauve les vies dans leur école, et leur donne des responsabilités à devenir des chefs et à prendre une expérience dans la vie qui pourra leur servir pour toujours.

La cérémonie se termine par le chant "O Canada".
P.S. — La semaine prochaine, nous vous présenterons un rapport de chacune des Brigades de même qu'une photographie de l'école.

L'usine d'Oshawa de General Motors of Canada, ainsi que les bureaux de zone et les entrepôts de la Compagnie occupent près de 17.000 personnes. Le total des traitements et salaires a dépassé \$100 millions en 1964.



C.P. 1124,
Montmagny

Léo Boulet

Commerçant de chevaux
et vaches laitières

Toujours en mains: Chevaux et vaches spécialement pour laitiers, de première qualité
Ecurie: Route Trans-Canada, près de L'Espina
Téléphone: 246-5480 — Cap St-Ignace
Conditions paiement faciles

Cinema Lafontaine

Du 14 au 20 nov.

En français

L'Homme a tout faire

AUSSI

FURIE SUR LE NOUVEAU MEXIQUE (en couleurs)

Lors de la présentation de dimanche soir, il y aura tirage du long jeu des extraits du film d'Elvis